

Il était une fois . . .

CAP-A-L'AIGLE



par

DOMINIQUE DUFOUR

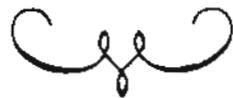
FRANCE MAILLOUX

JOANN MAILLOUX

SYLVAIN SIMARD

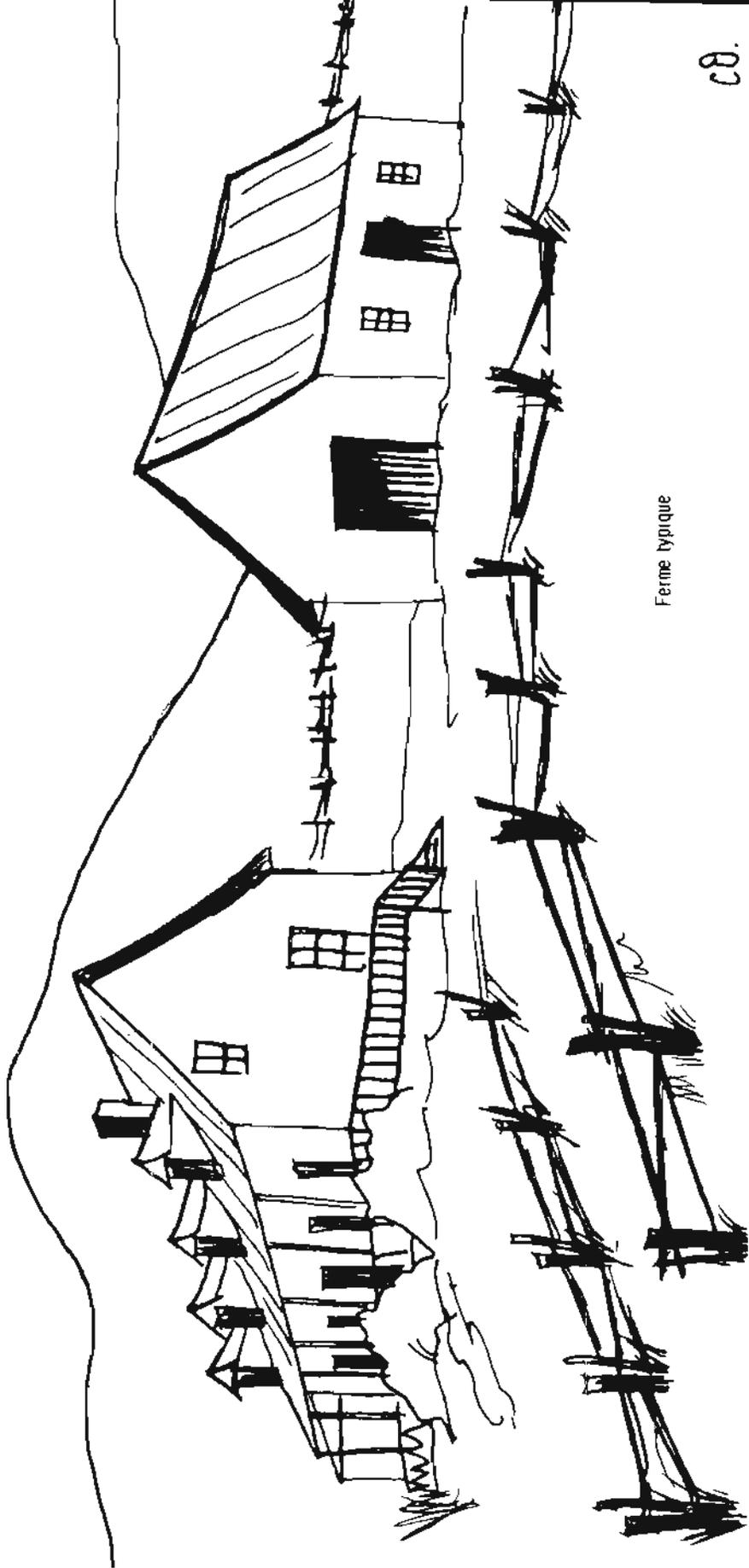
222
Il était une fois . . .

CAP-A-L'AIGLE



par

DOMINIQUE DUFOUR
FRANCE MAILLOUX
JOANN MAILLOUX
SYLVAIN SIMARD



Ferme typique

IL ETAIT UNE FOIS... CAP-A-L'AIGLE

(Edition révisée 1988)

Il va sans dire que la municipalité de Cap-à-l'Aigle possède de nombreux attraits historiques et culturels. Ce fait est reconnu depuis longtemps par les nombreux touristes et estivants qui séjournent dans cette pittoresque localité durant l'été, plus particulièrement. Cependant, le patrimoine de Cap-à-l'Aigle mérite assurément d'être encore mieux connu et la présente monographie s'impose comme un document fort intéressant à ce sujet.

Elle fut le fruit d'un projet d'été mené par des étudiants de Cap-à-l'Aigle en 1977. Cette parution a connu une diffusion assez large et fut même réimprimée en 1983. Cependant, elle demeurait presque introuvable depuis un certain nombre d'années. Le présent tirage permet donc de la rendre disponible à nouveau.

Il s'agit d'une édition révisée de la première parution. Certaines corrections de formes ou d'autres, concernant le contexte historique, ont été effectuées mais dans un esprit soucieux de préserver le cachet original du texte. Le document conserve donc à peu de chose près, sa présentation originale.

Nous ne doutons pas que cette nouvelle édition saura intéresser les amateurs d'histoire et notamment tous ceux et celles qui aiment ce beau village. Et comme ces derniers sont très nombreux, il semble d'ores et déjà que cette autre parution d'*Il était une fois ... Cap-à-l'Aigle* est promise à un succès certain.

Serge Gauthier, président
Société d'histoire de Charlevoix

De là fufmes à vn autre cap que nommafmes le cap à l'Aigle,...

«Champlain»

INTRODUCTION

Mettre les pieds sur une terre nouvelle amène une certaine crainte, mais on sent en dedans de nous une vie exubérance, un enthousiasme débordant à voir, à découvrir, à fouiller ce monde inconnu.

Pour nous, jeunes historiens en herbe la sensation est la même. La petite histoire n'est certes pas une chose à dédaigner, à ignorer. On s'y consacre avec un réel plaisir, on s'inquiète du résultat.

Essayer de synchroniser les différentes versions qui se rapportent à un même évènement, et pouvoir ainsi éclairer une situation qui souvent se mêle en mille et une conjonctures demeure pour nous un véritable défi.

Découvrir ensuite quelles sont les richesses qui ont pu résister aux nombreuses attaques des

hommes et du temps, et par la suite faire connaître à tous et chacun de nos villageois ce qui aujourd'hui subsiste encore de ce patrimoine, riche en monuments, en faits et en écrits quelquefois cocasses. Pour terminer rassembler tout ce qui s'est produit, en faire un ouvrage basé sur les dires et les écrits qui pourront par la suite servir de référence non seulement au village de Cap-à-l'Aigle mais pour toutes les villes environnantes, car elles ont toutes une histoire qui les relie intimement, disons.

Ce casse-tête aurait été incomplet si tous et chacun de nos villageois s'étaient tus. Fort heureusement le contraire s'est produit.

Vivre tout ce qu'on n'a pas vécu à travers un livre, c'est ce qui permet à l'esprit de revivre, où qu'il soit, à un endroit qu'il a aimé.

Remerciements

Nous adressons nos remerciements à toute la population de Cap-à-l'Aigle, ainsi qu'à certaines personnes de l'extérieur du village. Tous ont bien voulu nous aider, de près ou de loin, soit par témoignage, document ou photos. Sans cette coopération, il faut bien le dire, cette historique n'aurait pu se concrétiser. Nous avons de plus bénéficié de conseils sur la conception du livre tant au point de vue littéraire que photographique.

CHAPITRE 1

SITUATION ET ORIGINE

Cap-à-l'Aigle, petit village de la région de Charlevoix, est situé sur les rives du fleuve St-Laurent, à quelques milles de La Malbaie. Site qui depuis longtemps est l'endroit de prédilection de nombreux touristes; c'est un oasis de paix, de beauté et de sérénité non seulement pour les nomades, mais pour tous les villageois. Une preuve des plus tangibles c'est la différence qui existe entre sa population estivale. En effet sa population est d'environ 780 âmes mais avec l'affluence touristique elle peut augmenter au delà de 900.

Les limites du village sont différentes de celles de la municipalité. Le village commence à l'ouest, au Cap Fortin, et se termine à l'est, à la côte des Jalins, englobant au nord le rang Ste-Mathilde. Tandis que la municipalité débute à l'ouest, chez Gabriel Tremblay, et se termine à la côte des Jalins (le rang Ste-Mathilde n'y étant pas compris). Il est à noter que la municipalité de Cap-à-l'Aigle s'est détachée de la municipalité St-Etienne de La Malbaie en 1916. Sa superficie s'étend sur 2560 acres.

Mais pourquoi avoir appelé ce village Cap-à-l'Aigle? Certainement du fait qu'il y avait beaucoup d'aigles?... Car d'après plusieurs versions populaires, on peut déduire que le nom de Cap-à-l'Aigle a été associé assurément à la présence d'aigles. Ces légendes sont très belles et nous avons pensé en livrer quelques unes:

Champlain au cours de l'un de ses voyages aurait manqué d'eau douce et serait venu s'approvisionner au ruisseau qui se déverse dans le fleuve, non loin du quai de Cap-à-l'Aigle. Il s'abreuvait à cette eau pure lorsqu'au même moment un aigle s'éleva dans le ciel.

Une autre nous dit que Champlain longeant la côte s'émerveillait du beau paysage qui s'offrait à ses yeux. A la hauteur de la Pointe le Heu la forme du roc lui fit songer à un tête d'aigle.

Une dernière est celle où Champlain décida d'aller explorer le Cap. En parcourant les terres, il se rendit à la Pointe le Heu et c'est en ce lieu qu'il tua un aigle, raison qui le fit attribuer ce nom au Cap...

Bien sûr il existe d'autres légendes mais étant donné qu'elles s'entrecourent, il nous semble superflu d'en faire mention.

En parcourant les oeuvres de Champlain nous avons appris que Cap-à-l'Aigle que nous connaissons aujourd'hui avait été situé par celui-ci au cap aux oies. Voici comment ce fait est relaté:

De là fufmes à vn autre cap que nommafmes le cap à l'Aigle, diftant du cap daulphin 8 lieues: entre les deux y a vne grande anse, où au fond y a vne petite riuere qui affeche de baffe mer. Du cap à l'Aigle fufmes à l'ifle aux coudres qui en eft diftante vne bonne lieue, et peut tenir enuiron lieue et demie de long.¹

On voit ici que la tradition fait défaut, car le Cap-à-l'Aigle d'aujourd'hui est bien à six lieues plus bas que celui auquel Champlain a donné ce nom.²

Au départ le «vrai» Cap-à-l'Aigle s'appelait le Cap de Malle-Baye³. Comment s'est opéré le changement? Nous ne sommes pas en mesure de l'expliquer. Mais une chose est certaine, l'origine vient sans aucun doute de la présence d'aigles dans la région. Une preuve à cela, ajoutée aux légendes ci-haut mentionnées, est le fait que M. McGown a tué lui-même un aigle et ce devant les yeux de quelques villageois qui vivent encore.

¹ Georges-Emile Giguère. *Les voyages de Champlain. Oeuvres de Champlain*, tome 1, édition du jour, Montréal. Page 293.

² Ibid.

³ Ibid.

Certaines parties du Cap-à-l'Aigle ont également un nom particulier et ce surtout dans la partie est. Avant de connaître Mont-Murray nous avons connu "Les Sables", "Le Pied des Côtes". Les Sables parce que cette terre sablonneuse était entraînée dans le tourbillon du vent. Le Pied des Côtes parce qu'une partie de la population habitait au bas de la côte des Jalins. Ensuite est venu le nom de Mont-Murray avec l'installation d'un second bureau de poste à Cap-à-l'Aigle. Il en existait déjà un à l'ouest, et avec ce nouveau à l'est, il fallait nécessairement trouver un nom pour les différencier. On le choisit surtout en raison de la Seigneurie Mont-Murray dont nous traiterons un peu plus loin.

Quoique petit et situé en retrait au nord du village, le rang Ste-Mathilde fait tout de même partie intégrante de la paroisse St-Raphaël de Cap-à-l'Aigle. Sa population compte quelque deux cents âmes.

Les gens ont cependant surnommé ce rang les "Concessions", tout simplement parce que les terres furent concédées par le Seigneur de Mont-Murray. Les lopins sont divisés en rangées et tous sont orientés vers le fleuve.

Comme la plupart des petites municipalités de la province de Québec, l'agriculture n'occupe plus la place qu'elle tenait auparavant dans la vie et les moeurs des gens. Il n'existe plus que deux véritables cultivateurs dans ce petit coin de campagne. La technologie agricole les a presque forcés à abandonner l'élevage et la culture; les cultivateurs ont craint d'investir une trop grande partie de leur revenu dans cette nouvelle machinerie. Il y a aussi d'un autre côté l'appât salarial qu'ont tendu les industriels de la région. On peut dire que la politique gouvernementale n'a pas aidé, par exemple M. Lucien Tremblay qui, depuis quarante ans, faisait la vente de lait, a dû interrompre ses activités.

En suivant l'évolution de sa petite histoire, on a pu noter la mise sur pied d'une fromagerie, d'un dépanneur, d'une école de rang et d'une salle de danse avec restaurant. L'organisation de soirées de danse en plein air est à l'origine de cette bâtisse: le lac des Pins.

Vu que ce rang n'avait pas sur son territoire

de petite église il fallait que les gens se cherche un endroit pour se rassembler, pour prier et louer le seigneur. C'est ce qui a amené l'apparition et la concrétisation des croix de chemins qui sillonnent ses routes de gravier.

Comme il a toujours été, les accidents géographiques ont eux aussi reçu une appellation. Forme, coincidence, famille étaient les principales sources de qualificatifs. Plusieurs zones furent affublées de nom qu'il devient intéressant d'en savoir le pourquoi.

Si nous parcourons le chemin d'est en ouest, nous retrouvons comme point de départ la côte des Jalins. Elle fut associée au surnom qu'on attribuait à une famille de Bilodeau, dont la demeure était située en bordure de celle-ci.

La non-conformité de la Pointe Plate lui a valu ce nom. En effet, l'absence de pointe avancée dans la mer a été remarquée par l'homme et utilisée comme prétexte nominatif.

Une autre pointe s'est vu attribuée le nom de Pointe le Heu. Pourquoi? Parce qu'un Heu, bateau d'origine tchèque adapté par les Anglais, s'y est un jour fracassé⁴. Donc ce nom n'a dû apparaître qu'après la conquête. Une autre source de renseignement veut que ce soit un père Jésuite qui lui attribua ce nom. L'appellation "Heugh" a pour signification promontoire.

Cap à la Baleine a été baptisé ainsi par les villageois le jour où une baleine s'y est échouée. On avait été obligé de dépecer cette baleine sur place, et de faire fondre sa graisse pour ensuite, vendre l'huile.

A l'autre extrémité du village on rencontre la côte Campbell qui détient ce nom d'un certain M. Campbell.

La Pointe à gaz, elle a tiré son appellation du fait qu'une eau sulfureuse coulait sur les parois des rochers, du moins c'est ce que l'on croit. Suite à ceci, il vient se rajouter une autre version, qui voudrait que lors d'une tempête de sable les varechs se soit fait enterrer, et qu'à marée basse il s'en dégage une mauvaise odeur.

N'ayant pu obtenir de renseignements valables, nous avançons l'hypothèse qui nous sem-

⁴ Goldsmith-Carter, G. *Voiliers de tout les temps*. Librairie Larousse 17, rue de Montparnasse. Paris, 1970 Page 26.

ble la plus plausible, celle qu'une famille Fortin a vu son nom rattaché au Cap Fortin.

Comme vous pouvez le constater notre territoire possède plusieurs points de repère, dont nous venons de vous révéler l'existence. Nous les avons situés sur une carte à la fin, pour mieux vous orienter.

LA SEIGNEURIE MOUNT-MURRAY

Dans ce travail il faut s'attarder aux siècles passés et comprendre que les terres étaient sous la tutelle de Seigneurs. C'est pourquoi nous nous voyons dans l'obligation de remonter jusqu'à la seigneurie de "La Malbaie", car notre village se trouvait compris dans ses limites.

Elle s'étendait " depuis le Cap aux Oies icely compris jusqu'à dix arpents au dessous de la rivière de la Malbaie avec quatre lieues de profondeur dans les terres"⁵. Cette seigneurie avait été concédée à Jean de Lauzon-Charny en 1653, mais étant donné les nombreuses charges du sieur Bourbon, qui faisait preuve de négligence au point de vue colonisation et exploitation, elle fut rattachée en 1667 au Domaine du Roi.

La seigneurie de la Malbaie prit un réel départ en 1672 avec l'arrivée de Philippe Gauthier de Comporté, qui s'était vu concéder ces terres par l'intendant Jean Talon. Ce personnage très important a occupé au cours de sa vie différents postes, tel que commissaire des magasins du Roi, premier prévôt de maréchaussée, commissaire de la marine, et c'est ce qui explique sûrement le fait qu'il n'a pas su mettre en valeur sa seigneurie. Il ne se contenta que de cultiver cette prairie et d'effectuer quelques coupes de bois. Il fit construire un moulin à farine et un moulin à scie.

Vu sa faible fortune il a préféré vendre les deux tiers de son domaine à François Hazeur, Pierre Soumande et Louis Marchand le 15 octo-

bre 1687. Il mourut cependant quelques temps après, soit le 22 novembre 1687, et M. Hazeur devint majoritaire dans la seigneurie en 1688, en se portant acquéreur du dernier tiers qui restait.

Immédiatement les nouveaux propriétaires orientèrent leurs activités dans la coupe du bois. Un moulin à scie fut construit en 1688 ainsi qu'un second un peu plus tard au cours de l'année, ce qui faisait maintenant trois moulins. Mais avec la mauvaise qualité du bois et le coût excessif du transport vers l'Europe, la seigneurie ne put atteindre ses objectifs.

En 1700, Hazeur devint le seul propriétaire et l'année suivante il obtint avec Pierre Denys de Vitre de MM Callières et Bochart Champigny, le droit exclusif de la pêche aux marousins qui s'effectuait sur les rivages de Kamarouska, Rivière-Ouelle, Pointe-aux-alouettes...

Tout en perfectionnant cette entreprise, il fit beaucoup de dépenses, à un point tel qu'il demanda une aide qui ne lui fut jamais accordée. Il mourut pauvre le 28 juin 1708, étant donné les nombreux déficits de ses entreprises, et ses deux fils devinrent alors propriétaires. Ceux-ci ne s'en occupèrent pas, c'est pourquoi en 1724 l'intendant Bégon l'achète au nom du Roi. On nomma un intendant de ferme, François Cugnet, et la seigneurie reprend de plus en plus d'ampleur.

Le 2 avril 1762, après la conquête, le général James Murray concède la seigneurie à deux de ses meilleurs officiers, John Nairne et Malcolm Fraser. Le domaine se subdivise en deux parties, celle de John Nairne portant le nom de seigneurie de Murray Bay, tandis que celle de Malcolm Fraser est appelée seigneurie Mount Murray. Mais le contrat de concession ayant été paraphé avant le traité de 1763, les deux hommes durent le renouveler en 1764. Le territoire qui nous intéresse ici est celui de Malcolm Fraser puisque Cap-à-l'Aigle y était compris. Il s'étendait "à l'est de la rivière Malbaie (Cap-à-l'Aigle) jusqu'à la rivière Noire (St-Siméon)"⁶. Fraser a fait construire des moulins, a implanté la culture, la colonisation etc... Il se mêlait très bien aux Canadiens-Français parce qu'il connaissait la langue. Son manoir était situé non loin de la Pointe à gaz sur le bord du fleuve, face à celui de John Nairne qui se

⁵ LeMome, Roger. *La Malbaie: Esquisse historique*. La Malbaie, 1972.

⁶ Lyzotte, Louis-Philippe. *La vieille Rivière-du-Loup, ses vieilles gens, ses vieilles choses (1673-1916)*.

trouvait de l'autre côté de la Rivière-Malbaie. Il fut détruit par les flammes, mais nous sommes incapable de dire en quelle année cela se produisit.

M. Fraser décédé en 1815, lègue, à son fils William Fraser, son bien. Celui-ci fit construire en 1827 un nouveau manoir qui se situe cette fois sur le bord de la route du cap Fortin. Il est à remarquer que lors du tremblement de terre en 1925, un côté de la maison s'écroula. Aujourd'hui il ne reste plus que les murs du manoir, car en 1975 il fut ravagé par le feu.

William Fraser prend la relève jusqu'en 1830. Après son décès son frère John Malcolm Fraser hérite du domaine puisque William n'avait pas d'enfants.

Par la suite ce sont les deux filles de J.M. Fraser qui doivent se séparer cet immense propriété. L'une, Mrs Reeves, reçoit le manoir et la moitié de la propriété tandis que l'autre, Mrs Higham, bénéficie du territoire qui s'étend de la ferme de la Comporté jusqu'à la route de Fraserville. Cette dernière est vendue et alors la famille Cimon s'accapare de la moitié du domaine.

Mrs Reeves garde la propriété jusqu'en 1879, et c'est son mari qui après son trépas prend en main ce que celle-ci a légué.

John Fraser Reeves fut le dernier descendant des Fraser à posséder la seigneurie puisqu'il la vendit en 1902 à M. Georges T. Bonner. Sa fille en prit possession lors du décès de son père, elle était alors mariée à un certain M. Cabot. Elle est toujours propriété des Cabot qui se sont succédés de générations en générations. Le propriétaire actuel est M. Frank Cabot.

Cette famille s'occupe, par l'entremise de M. Bernier, de l'élevage de bovins, d'ovins et de chevaux pur-sang. Au cours des dernières années ils ont établi une pépinière.

Walt Disney tourna le film "Big red" sur leurs magnifiques terres. Les séquences du film furent tournées à travers la région soit aux Chutes Fraser, au manoir Richelieu... De plus il est intéressant de savoir que la maison de M. Morgan fut remontée pièces par pièces. C'est-à-dire qu'on numérotait chaque pierre pour en arriver, l'assemblage fini, à une architecture conforme à la première, sise aux Eboulements.

En raison des droits des Seigneurs qui furent abolis dans les années "40" dans notre paroisse, le mythe des seigneuries a disparu. Cependant l'idée de seigneurie demeure toujours, en tout cas par ici, puisque cette famille a acquis une grande partie des terres de notre village.

VIEILLERIES ET ANCIENNETÉ

Nous avons tenté de découvrir la maison la plus ancienne du village. Nos investigations nous ont conduit à celle de M. Paul Desmeules, dont le titre de propriété date de 1816.

Elle fut construite en pièces de cèdre et de pins retenues par des chevilles de bois et calfeutrée avec de l'écorce de cèdre; il n'y apparaissait aucun clou. Cependant elle était moins grande autrefois, la partie "est" n'y était pas comprise. Les murs étaient de crépit et le sont encore. Le toit en bardeaux de bois, mais malheureusement M. Desmeules a dû les remplacer par des bardeaux d'asphalte. Les planchers en bois naturel, le sont toujours. La maison garde son style campagnard, tout y est d'une grandre simplicité.

On y retrouvait un four à pain en terre cuite, de forme arrondie. Aujourd'hui il en demeure un autre, celui-là plus petit, moins remarquable mais tout de même âgé de 150 ans. On y admire des peintures sur aiguilles faites par Anne Fraser, vieilles de deux cents ans. Il y a aussi une merveilleuse porcelaine datée de 1763 laissée par Laure Conan, une soeur de la grand-mère de M. Desmeules. On y voit encore des carafes à vin marquées, un très ancien fer à charbon, un rouet, des meubles rustiques qui font de la maison un espèce de musée très particulier, très personnalisé. Elle contient une richesse incroyable d'antiquités.

La maison fait partie de la Seigneurie Mount Murray, elle appartenait à William Fraser. Par la suite elle fut constamment habitée par les Desmeules, des cultivateurs. Les meubles ont toujours été ceux des Fraser. Il est à noter que Mme Fraser a pris soin de la famille Louis Desmeules après le décès de Mme Desmeules.

Bien sûr nous considérons d'autres demeures comme étant des richesses car elles ont au-delà de 150 ans. Leurs intérieurs sont synonymes du passé, et leurs valeurs n'ont d'égale que

le message du temps, qu'elles ont su conserver et faire partager aux gens d'aujourd'hui, et espérons à ceux de demain.

Nous avons retracé un article qui a paru dans le journal "L'Action Catholique" daté du 21 mai 1941. Il nous permet de croire que la famille Bhérier est la plus vieille racine familiale du village de Cap-à-l'Aigle. Voici donc la transcription intégrale du texte en question.

En marge de la préparation de son volume Recueil des Généalogies des Familles de Charlevoix-Saguenay (présentement à l'impression), le Frère Eloi-Gérard, Mariste, membre de la Société Historique du Saguenay, s'est plu à étudier le problème de certaines familles dont l'origine offrait des difficultés ou des singularités particulières.

Pendant la guerre de la Révolution Américaine, un régiment d'Allemands avait offert ses services au roi d'Angleterre pour venir combattre au Canada. Il se nommait le régiment de Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse Régente d'Anhalt Zerbst. A cette époque Anhalt était un tout petit état de l'Allemagne, dont Bernbourg était la capitale et Zerbst la principale ville. Une vieille carte de l'Allemagne éditée en 1856, et dessinée par J.-H. Young nous montre 36 Etats dans ce seul pays. Les soldats qui faisaient partie du régiment venaient en partie des Etats de Hesse-Hanau, de Brunswick, de Schwartzburg et de Bavière. Le 14 septembre 1779, le brigadier général Samuel Holland fut chargé par le gouverneur du Canada de dresser l'état militaire détaillé de tous les soldats allemands venus au pays. Le tableau qu'il en fit nous révèle des détails intéressants. Le régiment comprenait six compagnies sous les ordres respectifs du colonel Friedrich Rauschenplatt, des Capitaines Wietersheim, Picquett et Gogel. Après le traité de Versailles, plusieurs Allemands obtinrent de rester au pays. Ils s'y

marièrent, adoptèrent la langue et les coutumes canadiennes, et aujourd'hui mal avisé serait celui qui pourrait reconnaître chez eux la moindre teinte ancestrale. Telles sont, par exemple, les familles Muller, Moss, Schmidt, Koch, Bertram, Harton, Weippart, Hoffman, Schaun ou Schiame, et enfin Bhurer ou Bhérer. C'est de cette dernière que nous voulons parler.

L'ancêtre de la famille Bhérer s'appelait Ansiac: tel est, du moins, le nom sous lequel il était connu. Il dut se marier en Allemagne, car sa compagne, que nos "vieux" ont bien connue, était une Allemande authentique. Tous deux arrivèrent à La Malbaie, vers 1816. Une analyse de leur signature, faite par un de nos amis allemands, versé dans la calligraphie, nous a révélé bien des secrets. Ansiac Bhérer signait toujours en caractères allemands. Nous avons retrouvé une copie dans les actes du notaire Thomas-Louis Duberger, le 14 août 1828, et dans ceux du notaire Herménégilde Gauvreau, aux dates suivantes, le 24 avril 1828, le 4 août 1830, le 27 septembre 1831, et le 4 mai 1836, et enfin dans les actes du notaire Edouard Tremblay, les 3 décembre 1833, le 13 septembre 1836 et 10 janvier 1842. C'est à cette date que nous avons trouvé la seule signature de Catherine Croft Millin, sa femme.

Voici le résultat de l'enquête faite sur l'écriture. Ansiac signait: Hans Georg Bührer, et lorsqu'il voulait abrégé son nom il écrivait: Hansiorg. Hans veut dire Jean. Hansiask est l'abréviation de Hans-Jacob ou Jean-Jacques, que les Allemands confondent assez facilement avec Hans-Jorg. On voit tout de suite l'origine canadienne du nom Ansiac ou Ansiarque. En allemand on appuie sur le premier mot: Hans. C'est un prénom très répandu qui tire son origine de Johannès. Quant au nom de Bührer, le ü surmonté d'un tréma se prononce comme dans menu; "rer" se prononce comme dans la finale de Webster ou de sailor. L'accent se fait sur Buhr', et la dernière syllabe se prononce à peine. C'est ainsi qu'on prononce le mot Führrer. On devait le prononcer à peu près comme cela en 1820, car dans les registres on écrivait: Beurrer ou Bearer.

Grâce à cette explication, nous trouvons que le bataillon de capitaine Hugget du Anhalt Zerbst comptait, en 1777, au moins deux Bührer.

Le brigadier général Holland a écrit: Hartwig Bühr et Guillaume Bühr. Nous pouvons inférer avec beaucoup de probabilité que notre Hans Georg Bührer devait être le fils de l'un de ces deux soldats ou du moins de leurs parents. L'un de ces régiments, on se le rappelle, vint stationner à la Baie St-Paul. En effet, à la date du 13 mars 1782, on lit dans les registres d'état civil: "avons baptisé Michel, né de Jean Schaun et de Johanne Albrech, chasseur allemand du Anhalt Zerbst Regiment". Les parrains ou amis ont été Antoine Gogel, Antoine Moss, Denis Louprat, Jean-Christien Dhoren, Jacob Bettez, Genevièvre Lappart. Un certain nombre d'entre eux vinrent aussi à La Malbaie prendre la garde des prisonniers américains écroués au manoir du colonel John Nairne. C'est probablement à cette occasion que les deux Bührer précités firent la connaissance du seigneur Malcolm Fraser et c'est peut-être sous l'invitation de ce dernier qu'Ansiac Bhérer vint au Canada quelques années plus tard. En tout cas, c'est au manoir de Mount Murray que se réfugièrent Bhérer et son épouse. On verra par la suite qu'ils se lièrent intimement avec la famille seigneuriale et avec celle des Duberger.

Venons-en maintenant au nom de l'épouse. Mon ami reconnaît très bien Catharina Graft Millin. De Graft à Croft, la différence n'est pas énorme, surtout pour celui qui ignore la langue allemande. On sait que le mot Graft veut dire Comte; exemple: la Graft Zeppelin. Madame Bührer devait donc appartenir à une famille de la bourgeoisie.

Nous rencontrons pour la première fois le nom de Bearer ou Beurrer dans les registres de la Malbaie à la date de 1818. La famille fait baptiser Catherine, le 30 septembre. Le Seigneur de Mount Murray, William Fraser, est le parrain et Mathilde Duberger est la marraine. Catherine se maria en 1841, à Florent Bouliane et mourut le 16 mars 1903 à l'âge de 84 ans. Fait à remarquer: c'est que dans l'index du registre civil de 1903, le curé a bel et bien écrit: Bührer.

Le deuxième enfant né à la Malbaie fut Christine, baptisé le 17 mars 1821. Son parrain fut Louis-Basile David, écuyer et marchand, et la marraine Anne Bélaïr. On sait que Louis-B.

David est l'ancêtre de l'honorable Athanase David, sénateur.

Louise, la troisième, fut baptisée le 18 septembre 1823. Elle épousa en 1843 Cléophas Harvey.

Thomas-Louis fut baptisé le 16 mai 1828 et eut pour parrain Thomas-Louis Duberger, notaire, et comme marraine Geneviève Primeau. Il se maria en 1854 à Céline-Priscille Duberger et mourut le 23 juin 1883.

Joseph fut baptisé le 11 mai 1830. Son parrain fut son frère Matis et sa marraine Hyppolite (?) Gaudreault. Il se maria en 1861 à Adèle Harvey.

Antoinette-Céline fut baptisée le 2 mars 1833. Le parrain fut François Renald, maître-forgeron, et la marraine Antoinette Bélair. Elle se maria en 1849 à Hyppolite Turcot et décéda le 23 février 1879.

Deux autres enfants d'Ansiac naquirent à La Malbaie, Achille et Joséphine. Achille se maria en 1862 à Marie-Hortense Gaudreault et eut une nombreuse famille. Joséphine se maria à Cyrille Demeules en 1857.

Lorsqu'il arriva à La Malbaie, Hans Georg Bührer avait déjà deux enfants: Jean-Georges et Jean-Baptiste. Ce dernier signait Batis et c'est pour cela qu'il a été connu sous le nom de Mâtis. Jean-Baptiste serait donc le plus vieux des deux. Il a dû naître vers 1814, car son acte de décès, inscrit dans les registres de la paroisse de St-Fidèle, à la date du 21 décembre 1910, nous apprend qu'il avait 98 ans. Il s'était marié en 1844 à Zoé Jean. Jean-Georges, surnommé comme son père, Ansiac, se maria en 1837 à Olive Blackburn et mourut le 31 mai 1893 à l'âge de 78 ans. Il serait donc né en 1816. La tradition l'a toujours tenu pour l'aîné. Tout porte à le croire. Le nom du père donné au premier fils, tout comme le nom de la mère donné à la première fille: l'année du mariage, qui a lieu sept ans auparavant, etc. Dans ce cas, il faudrait admettre que l'âge de Jean-Baptiste donné dans l'acte de sépulture n'était pas véritable.

Le sieur Bhérier se serait marié vers 1811 ou 1812. Il décéda accidentellement à Québec. Il se noya dans le fleuve et son corps fut repêché aussitôt, car dans l'acte de sépulture on lit ceci: " le 2 novembre 1844, nous avons inhumé dans

le cimetière des anglais, le corps d'Ansiarque Bhérier, cultivateur, époux de Catherine Croft Millery, noyé à Québec, depuis environ 5 jours et âgé de 54 ans". Et le document est signé par le vicaire du temps, l'abbé Antoine Racine, qui devint en 1874 le premier évêque de Sherbrooke.

Comme on peut le remarquer, Hans Bührer était demeuré luthérien. Ce cimetière des Anglais est situé sur la propriété du Seigneur actuel, Sieur Archibald Gray. Les anciens de La Malbaie se souviennent très bien d'avoir vu d'anciennes épitaphes dans ce petit enclos qu'on aperçoit encore, faisant face au fleuve, entre le manoir et la résidence d'automne de M. Gray. Il doit y avoir au moins 8 protestants qui ont été enterrés à cet endroit, notamment John Warren, l'ancêtre de cette famille très bien connue à la Pointe-au-Pic et à La Malbaie.

La veuve d'Ansiac Bhérier connut une heureuse vieillesse et a laissé un souvenir inoubliable de bonté et de vertus. Elle était catholique romaine très dévouée à la religion. Elle mourut le 5 janvier 1884 et fut enterrée le 8 à l'âge de 95 ans. Elle serait donc née en 1789, et son mari en 1790. Son fils Jean-Baptiste signa l'acte de décès ainsi que Jean-Célestin Desmeules, le père de M. Arthur (Kelley) Desmeules.

Les familles Bhérier résident principalement au Cap-à-l'Aigle.⁷

La conservation de nos choses d'antan est de plus en plus pronée et ce par des organismes privés. C'est ainsi que la grange de M. Honoré Bhérier a été placée sous la tutelle d'Héritage Canada.

A l'origine, c'est-à-dire en 1830, son toit était de paille et ses murs assemblés à l'aide de chevilles de bois. En 1910 on a publié un article avec photographies traitant de cette grange unique dans le comté de Charlevoix. Aujourd'hui des bardeaux recouvrent la toiture mais le projet d'Héritage Canada veut lui redonner son aspect premier. Il existe également un caveau à patates qui serait âgé paraît-il lui aussi de 150 ans.

Sa désignation de monument historique lui a redonné de l'importance et va sûrement empêcher sa détérioration, voire même sa disparition certaine.

⁷ Frère Elor-Gérard La famille Bhérier son origine. 1941.

Mais tous les gens qui ont vécu dans notre région et notre village ont laissé certaines marques durant leur passage, soit une descendance, une habitation, une coutume ou quelques objets usuellement employés. Nous en avons retracé quelques-uns pour vous.

Ces objets ont pour nous, gens de Cap-à-l'Aigle, une certaine valeur sentimentale, monétaire ou autre. Ces antiquités représentent certes une richesse pour notre patrimoine, elles sont rattachées à notre passé.

La maison de M. Paul Desmeules est un recueil d'autrefois, nous en faisons état dans un texte précédent. Celle de M. Philippe Robb est une demeure pittoresque et charmante. On y remarque quantité de merveilles dont une horloge grand-père datant de 1842. Cette horloge provient, selon les dires de M. Robb, de la municipalité de St-Urbain. L'horloge est composée de sept sortes de bois. Mais ce qui retient le plus l'attention, c'est évidemment la porte d'entrée, la serrure ainsi que les fenêtres de la façade lors de la vente de feu organisée par la ville de Québec après l'incendie de son Hôtel de ville en 1896; elles sont restées telles quelles.

La demeure de Mme Naylor contient également plusieurs valeurs ancestrales dont un rouet irlandais datant de 1742, ainsi que quelques meubles rustiques fabriqués par des artisans.

De nos jours, il existe encore quelques familles qui possèdent et utilisent une des plus anciennes méthodes pour réchauffer l'intérieur de leur maison. Il s'agit en effet du bon vieux poêle à bois. On peut constater le fait que certaines gens ne s'en servent qu'à cette fin. Il en reste très peu, un des plus anciens date de 1896.

On observe de très jolies berceuses dans presque toutes les maisons et un bon nombre de meubles furent fabriqués par M. Joseph Rivérin excellent menuisier. Il tint boutique pendant 50 ans dans la municipalité.

Si vous vous rendez à l'Auberge des Peupliers vous remarquerez au salon un piano très ancien.

Une demeure qui avait le moins qu'on puisse dire beaucoup d'attraits a pris feu il y a de cela quelques années. Les demoiselles anglaises qui y habitaient l'avaient surnommée "l'Alert". L'Alert est le nom d'un vaisseau qui parcourait l'Antartique et qui se serait échoué à Québec. Mlle Kerr et Mlle Bishop en ont acheté des meubles qu'elles ont aménagés dans leur maison d'été du Cap-à-l'Aigle.

On croit volontiers qu'on s'est débarrassé pour la plupart de nos "vieilleries", alors que ce n'est pas du tout le cas. Et comment dire "vieilleries" en voyant tout cet art traditionnel.

MODE DE VIE DES VILLAGEOIS

Quelle joie se fut pour nous de s'asseoir près de nos grands-mères, de nos grands-pères et d'écouter le récit de leur vie passée. Nous apprenions que pour nous plus tard la vie serait également difficile et parsemée d'embûches. Mais jamais nous ne pourrions affronter ce qu'ils ont surmonté.

Les faibles revenus amassés grâce au travail acharné que nos aieuls accomplissaient chaque jour, les moyens techniques presque inexistant, enfin l'isolement des campagnes n'avaient certes pas joué en leur faveur.

Voici comment les nôtres ont réussi à contrer toutes les circonstances pénibles et n'en voir que les bons côtés.

Vers les années 1940, le village de Cap-à-l'Aigle comptait 33 cultivateurs qui possédaient des fermes d'une superficie d'environ 75 acres, presque entièrement labourées. Nombre de cultivateurs possédaient aussi des lots à bois dans Rivière-Malbaie.

Cap-à-l'Aigle comptait une douzaine de cultivateurs, dont la situation économique était bien différentes de celle des autres agriculteurs. Leur ferme avait une valeur moyenne de \$18,000. Les autres fermes de la municipalité étaient évaluées environ à \$5,700. Les cultivateurs de la première catégorie possédaient des maisons très grandes (où ils recevaient des villégiateurs l'été), des bâtiments bien construits, propres et bien aménagés qui dépassaient en apparence, en dimension, et en valeur, tout ce que l'on pouvait trouver de convenable dans le comté.

Le sol de Cap-à-l'Aigle est constitué presque entièrement (95%) de terre jaune graveleuse; environ 5% du territoire seulement est composé de terre sablonneuse.

Les cultivateurs du village utilisaient annuellement une soixantaine de tonnes d'amendements calcaires et une quinzaine de tonnes d'engrais chimiques.

Le système de culture était plus intensif ici que dans plusieurs municipalités du comté. Il consistait en une année de grains et deux années de foin, ou une année de grains et deux ou trois années de pâturage. Annuellement on vendait en moyenne pour quelques \$400. de pommes de terre et environ \$30. de foin. Il est à noter qu'il y a des gens de Cap-à-l'Aigle qui ont gagné au concours des Jeunes Agriculteurs, organisé par le gouvernement provincial, le premier prix pour la spécialité de la pomme de terre. Les meilleures fermes s'occupaient en outre de la production des fraises et des prunes; elles en vendaient pour une trentaine de dollars par année. Certaines années elles faisaient aussi la culture des pois.

L'élevage était très diversifié: c'était dans un but d'autosuffisance et quand il y avait surplus de viande on essayait de l'écouler sur le marché, en la vendant aux étrangers.

Une chose est à noter, c'est qu'il y avait au Cap-à-l'aigle trois cultivateurs qui possédaient en moyenne 5 couples de renards, qui leur assuraient un revenu net de \$225.

De son côté, M. Fernand Bhérier s'intéressait à l'apiculture. Comment lui est venu cet intérêt? Il avait gagné un prix avec M. Jean-Philippe Dufour au concours des Jeunes Agriculteurs dont la spécialité à Cap-à-l'aigle était la pomme de terre. Cette médaille d'or leur permettait d'aller suivre une année d'étude à l'école de l'Agriculture. M. Bhérier, grâce à l'agronome Langevin, avait pu bénéficier une seconde fois de ces cours. Cette année là, un cours sur les abeilles était dispensé.

En 1942 il ne possède qu'une seule ruche, puis peu à peu il augmente le nombre à 19. Le miel récolté était vendu aux frères, aux sœurs, à l'orphelinat, à l'hôpital, enfin aux particuliers.

Une année il obtint 780 livres de miel. Cependant vu son travail il dû cesser d'élever des abeilles.

Les cultivateurs tiraient un revenu moyen de \$130. de la coupe du bois de chauffage ou du bois à pâte sur leurs lots. D'autre part, le travail aux chantiers procurait du revenu à un certain nombre de cultivateurs pendant les mois d'hiver.

Rappelons que les cultivateurs de la première catégorie, ceux qui possédaient les plus belles fermes, prenaient des pensionnaires pendant la belle saison, ce qui leur fournissait un revenu additionnel de quelque \$600.

Voici comment s'établissait chez les cultivateurs du Cap-à-l'aigle le revenu argent provenant de l'exploitation de la ferme:

Grandes cultures	430
Produits laitiers	175
Bovins de boucherie	200
Porcs	30
Moutons	65
Volailles	75
Bois de la ferme	130
Total	1,105

On pouvait calculer un revenu net de \$1,115. par année en déduisant les frais d'exploitation et en ajoutant les produits de la ferme consommés par la famille.

Les impôts et contributions auxquels avaient à faire face les cultivateurs du village étaient passablement lourds: les contributions au soutien de l'Eglise étaient d'une cinquantaine de dollars par année, les taxes municipales étaient de \$55. et les taxes scolaires d'une quarantaine de dollars.

Il n'existait aucune société agricole dans la municipalité. Quelques cultivateurs du village appartenaient cependant au Cercle agricole de la Rivière-Malbaie.

Il faut souligner que le Cap-à-l'aigle était un centre de villégiature très achalandé et, les cultivateurs du village y trouvaient un excellent marché pour leurs produits. Toutefois cette clientèle de choix était desservie par un nombre restreint de cultivateurs.*

En 1977 on retrouve 5 cultivateurs dans la municipalité: Philippe Bergeron, Edouard

Dufour, Noël Deschênes, Adolphe Dufour et Benoit Dufour. Il faut tout de même préciser que quelques-uns d'entre eux sont obligés de travailler à l'extérieur de la ferme.

La machinerie d'aujourd'hui est beaucoup plus spécialisée et il va de soi que cela demande plus d'investissements. La plupart des cultivateurs s'en sont munis, mais M. Edouard Dufour continue selon l'ancienne tradition.

La culture est celle du grain et de la pomme de terre. Au milieu juillet on fait les foin. L'élevage tout comme autrefois est diversifié. Il n'y a jamais eu de société agricole dans la municipalité, cependant les cultivateurs sont maintenant affiliés à l'UPA. Certains d'entre eux font la vente du bois de chauffage et du bois de pulpe. Le bois de pulpe est vendu en majeure partie à la Donohue (Clermont) et quelques particuliers en achètent.

Remarquez que si l'on regarde le rang Ste-Mathilde qui fait partie de la paroisse de Cap-à-l'aigle (mais non la municipalité), on constate que ceux-ci sont encore en majorité des cultivateurs.

En plus de cultiver la terre, les gens pouvaient s'assurer un revenu supplémentaire l'été, en hébergeant chez eux des touristes. On pense qu'à cette époque, au moins 90% des maisons étaient louées ou recevaient des pensionnaires. En majorité ces touristes étaient de langue anglaise et venaient, soit de Montréal, de l'Ontario ou des Etats-Unis. Les canadiens français étaient peu nombreux parmi ces touristes. Le seul mode de transport pour ces gens était le bateau. Ils accostaient à Cap-à-l'aigle après avoir abordé plusieurs autres quais au cours du voyage. Ceux qui partaient de Montréal devaient changer de bateau à Québec, et ce dernier se rendait jusqu'au Saguenay. Voici les noms des bateaux qui ont probablement arrêtés à Cap-à-l'aigle: le Saguenay, le Carolina, le Canada, le Richelieu, le Québec... Ils faisaient partie de la ligne du Richelieu qui fut changée par la suite par Canadian Steamship's Lines. Les touristes descendaient avec leurs bagages et étaient attendus par les villageois qui les conduisaient en calèche à domicile. Les habitants du lieu n'oubliaient surtout pas d'apporter leur charette à foin pour transpor-

* Cette partie est presque entièrement inspirée de *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, publié par le ministère de l'industrie et du commerce de Québec, pages 62a à 67a.

ter les malles des visiteurs. Il s'agissait pour la majorité de vacances familiales, dont le séjour pouvait varier de six à huit semaines.

Comme nous l'avons dit ci-haut, deux options s'offraient à eux: ils choisissaient de louer la maison, et leur gouvernante préparait leurs repas ou ils habitaient des maisons avec services ménagers compris. Les propriétaires déménageaient, soit dans une maison d'été, ou se retiraient dans leur cuisine d'été rattachée à la maison principale. Sinon ils prenaient une chambre, et ils n'avaient qu'à descendre pour prendre les repas. La nourriture variée et recherchée provenait de la ferme. Les apprêts des repas prenaient toute l'attention des maîtresses de maison et régalaient les fines bouches.

Le coût de location d'une maison était d'environ cent dollars par mois, et pour les chambres on payait au tout début six dollars pour chaque personne. Il ne faut pas oublier que le prix des repas y était inclus.

A cette époque trois maisons portaient le nom d'Hôtel. Il y avait l'hôtel Mount Murray, l'hôtel Tremblay et l'hôtel l'Aiglon. Pour porter ce qualificatif, il fallait qu'elles aient au moins huit chambres.

Pourquoi choisir comme lieu de villégiature Cap-à-l'Aigle? Pour s'éloigner des centres urbains, pour trouver la paix et la tranquillité et respirer l'air pur.

Leurs activités durant la belle saison: exploration, baignade dans le fleuve, pêche dans les nombreux lacs de Charlevoix, ballades, visites au Manoir Richelieu, aux chutes Fraser, à Tadoussac.

Ayant pris goût à cette vie paisible, certains décidèrent de se construire pour y résider durant toute la belle saison. Les premières furent les demoiselles McDonnell, et pour commémorer ce fait on nommait en 1975 la rue allant à leur demeure, route McDonnell.

La dernière maison à tenir pension fut celle de M. Honoré Bhérier. Il y avait aussi celle de M. Henri Tremblay, mais à la mort de sa femme il fut obligé d'abandonner. C'est son fils, M. Ferdinand Tremblay, qui quelques années plus tard l'a transformé en auberge: l'Auberge des Peupliers. Elle est très renommée tant au point de vue nourriture et logement, surtout dû au caractère accueillant du décor qui a conservé son style d'antan.

Il est difficile pour nous de faire mention de chaque habitation de ce lieu merveilleux qu'est

Ferme Cabot



Cap-à-l'Aigle, mais vous pouvez être sûrs que toutes les maisons imposantes de Cap-à-l'Aigle ont reçu un jour ou l'autre des pensionnaires.

PETITES ENTREPRISES D'ANTAN

Bien sûr les maisons de pensions représentaient l'aspect principal du temps, mais le village prenait forme aussi dans certaines entreprises privées.

L'atelier de menuiserie de M. Joseph Riverin retient principalement l'attention. Son atelier fonctionna durant une cinquantaine d'années. C'est en 1942 qu'il dû arrêter pour cause de maladie. On doit sûrement retrouver des meubles qu'il a fabriqués dans les maisons du Cap-à-l'aigle. Les gens les ont sans doute conservés car, d'après eux, il était un menuisier hors-pair. Il y avait aussi trois autres boutiques à bois, celle des frères Napoléon et Alfred Deschênes qui se trouvaient côte à côte, et l'autre était située à Mount Murray; le propriétaire en était Joseph Lajoie. On y réparait des meubles, on y faisait des châssis, des portes, des lits...

Un village n'est pas complet sans forgeron; on en comptait quatre dans la municipalité. Il y avait le capitaine Riverin, père de Joseph Riverin, qui travaillait pour la Canada Steamship's Lines et qui durant la période creuse devenait forgeron. Il y avait ensuite François Lajoie qui était en plus maréchal-ferrant, de même que son frère Ulric. Dans Mount-Murray, oeuvrait Francis Cauchon, forgeron et maréchal-ferrant.

On a retrouvé qu'un seul cordonnier en la personne d'Elzéar Bhéner célibataire. A notre visite chez M. Philippe Robb (touriste assidu du village) nous avons appris qu'il possédait le banc de ce cordonnier, un de ses bons amis.

Le marchand général du coin était M. Elie Desbiens (la même épicerie qu'aujourd'hui).

Poursuivons maintenant avec les entreprises à plus grand déploiement.

Un moulin à scie, appartenant à la compagnie Price, fonctionnait sur les bords de la Rivière-Malbaie. Il avait été bâti vers l'année 1905. C'est grâce au transport naturel qu'est une rivière, que le bois parvenait jusqu'au moulin. Il était chargé sur des voiliers Norvégiens pour la plupart, et transporté en Europe. Ces bateaux jetaient l'ancre au large et à l'aide de chalands, sur lesquels on avait entassé le bois,

Ferme de M. René Dufour



on amenait le tout jusqu'aux voiliers.

Il fut ravagé par les flammes vers 1910, ce qui coupa court à toute activité. Aujourd'hui on peut encore observer les vestiges de ce moulin qu'on ne jugea pas à propos de reconstruire.

Le gravelage des routes occasionna un besoin de pierres. C'est alors que le Ministère de la Voirie décida de louer le terrain qui appartenait à M. J.-A. Lapointe. Voici comment dans «Canadian Journal of Earth Sciences» on décrit la formation calcaire de cette carrière:

A Cap-à-l'aigle au dessus de la falaise, on peut estimer à plus de 30m d'épaisseur le calcaire noir bitumineux qui fait suite au calcaires bruns de la formation de Deschambault. Ces derniers dépôts de calcaire noir sont en bancs massifs (30cm ou plus) comme on peut le constater dans une carrière du Ministère de la Voirie à Cap-à-l'aigle. Ils deviennent plus minces et les interlits argileux plus épais le long de la nouvelle route au dessus de cette carrière. L'épaisseur de calcaire noir en bancs minces (10) est de plus de 50m. L'absence de niveaux de repères dans ces calcaires ne permet pas de raccorder exactement les différentes coupes. L'aspect et la disposition en bancs épais à la base, plus minces au sommet de ces calcaires noirs sont assez semblables à ceux de la formation de Neuville. Une analyse de calcaire noir indique qu'il est surtout composé de calcite et de produits argileux et bitumineux mais ne contient pas de dolomie.⁹

L'initiative fut prise vers les années 1925 et on comptait à l'époque une douzaine d'employés venant tous du village.

Il est inutile de mentionner que les outils de travail étaient rudimentaires. On utilisait des masses pour casser la pierre et des chevaux pour la transporter. Survint un peu plus tard une meilleure technologie qui rendit la besogne moins ardue.

Il va s'en dire que plusieurs petits incidents se produisirent, notamment un d'une gravité extrême. La mort tragique d'un des employés suscita l'émoi parmi la population.

La disparition de cette entreprise s'explique par le prolongement du boulevard du Cap. De plus le danger causé par le dynamitage était évident, et les gens s'en plaignaient vigoureusement. Demeure toujours la «bâtisse» de cette entreprise qui fut pendant plusieurs années source de travail pour les villageois.

C'est en 1942 que c'est réellement ouverte la carrière de pierre concassée de MM. Adé-lard Dufour et Horace Brisson. Elle s'étendait sur une distance de 1,200 pieds, allant de chez René Dufour à chez Pierre Duchesnes. C'est avec la construction de l'hôpital de La Malbaie que le tout s'est vraiment déclenché. Par la suite la pierre a servie à ériger le premier parlement de Québec, le palais de justice de la ville de La Malbaie, et on l'utilisa pour améliorer certaine partie de l'Eglise de Baie-St-Paul.

Pour tailler cette pierre on faisait à l'aide de drilles une série de petits trous qu'on appelait «jumelles» et par la suite, en se servant de masse, on cassait la pierre. Notons que c'était un tailleur professionnel qui venait de Québec et qui montrait au gens comment s'y prendre. Donc il y avait un autre quai à Cap-à-l'aigle puisque pour faciliter le transport de cette pierre, on devait se servir de la voie fluviale. Mais comment charger les bateaux? Tout simplement avec un treuil et la plate-forme du quai.

Comment conserver la nourriture durant l'été, puisqu'à cette époque rien n'avait été inventé pour combler ce manque?

Nos ancêtres confectionnaient des glacières. Elles avaient la forme d'un hangar et elles étaient situées en bordure de la maison. La transposition d'immenses blocs de glace jusqu'au niveau de la toiture permettait aux gens de conserver leurs aliments durant la saison chaude, grâce à l'isolation faite avec du brin de scie.

Dès 1920 les gens se procuraient cette glace chez MM. Antonio Bhérer, Honoré Bhérer et Arthur Deschênes. Cette glace provenait du lac des frères Bhérer. De plus, ils en vendaient au C. N. R. Le transport était une chose ardue. On la livrait à l'aide de chevaux à La Malbaie. Le train, par la suite, amenait le chargement à Québec. Cette vente s'échelonna sur une période de 15 ans et la quantité était en moyenne de 150 tonnes par année.

⁹ Roulot, Jean Canadian Journal of Earth Sciences, 1194-1195.



Croix du Chemin

Un autre facteur relié à la proximité du fleuve, est celui de la pêche artisanale de subsistance. C'était dans la majorité des cas, une union de plusieurs familles qui se partageaient à part égale les fruits de cette installation.

Elle était faite à l'aide d'aulnes rouges tressées, avec des piquets de douze pieds, sur une longueur pouvant varier de 50 à 200 pieds. La construction de cette pêche s'étendait sur une période de deux à trois semaines, suivant les marées.

Le poisson capturé était: le capelan, l'éperlan, le hareng, la loche, la plie, l'anguille et quelques autres variétés. Le nombre de pêches variait à travers le village selon les années, soit entre 5 et 10. Le cheval servait à transporter les prises.

Aujourd'hui à cause de facteurs nuisibles à l'écologie, nous n'avons pas de régularité au niveau de la quantité des captures, tandis qu'en ce temps-là, parfois il fallait se départir d'un surplus occasionné par une bonne marée. En 1977 on ne compte plus que deux pêches, celles de MM. Philippe Bergeron et Armand Desbiens.

Il est indispensable de souligner qu'avant les débuts de la colonisation la pêche aux marsouins était faite par les Basques dans le fleuve St-

Laurent. De plus il y eut pêche à la morue, à l'anguille, au saumon le long de Tadoussac allant jusqu'à l'Île-aux-Coudres. C'est ainsi qu'on a pu retrouver à la Pointe à Gaz les vestiges d'une ancienne pêche mesurant 850 pieds. Nous ne savons pas à quelle espèce de poissons elle était destinée, mais afin de déterminer son âge un archéologue a fait parvenir un échantillon de bois de cette dite pêche et nous aurons peut-être la chance d'en savoir plus long...

Tout le monde sait que Rivière-Malbaie regorgeait de saumons et on ne s'imaginait pas que la morue abondait près du fleuve en cette région. Or, «Le Sieur Lépine avait pêché un millier de morues en un jour à La Malbaise, 8 lieux au dessous de l'isle aux coudres»¹⁰. Il y a belle lurette que cette exploit n'a pas été répété, hélas!

Toutes les petites entreprises privées d'autrefois sont disparues laissant ça et là des choses qui nous les rappellent. De là on peut conclure que la débrouillardise de nos prédécesseurs ne peut être mise en cause. Ils ont su tirer profit de tout ce que la nature mettait à leur disposition, n'est-ce-pas?

¹⁰ LeMoine, Roger. Esquisse historique, page 4.

Ferme de M. Honoré Bhéret avec son toit de paille





Vestige du moulin à scie sur les bords de la rivière Malbaie

CHAPITRE 4

EN CE QUI REGARDE LA MUNICIPALITE

Pour administrer les biens et voir à planifier les initiatives locales, les gens ont décidé de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Ils se détachèrent de la municipalité de Saint-Etienne de La Malbaie et formèrent le premier Conseil municipal, le 21 août 1916. La première assemblée se tint sous la présidence de M. Edgar Larouche, alors juge de paix, pour le District du Saguenay.

Le premier maire fut Joseph Duchesne. Les conseillers furent François Lajoie, Johnny Bhérier, Joseph Perron, Georges Savard, Jean Lapointe et Alfred Tremblay. Quelques jours plus tard, M. Adélaré Dufour était assermenté

comme premier secrétaire-trésorier (son salaire était de \$48. par année).

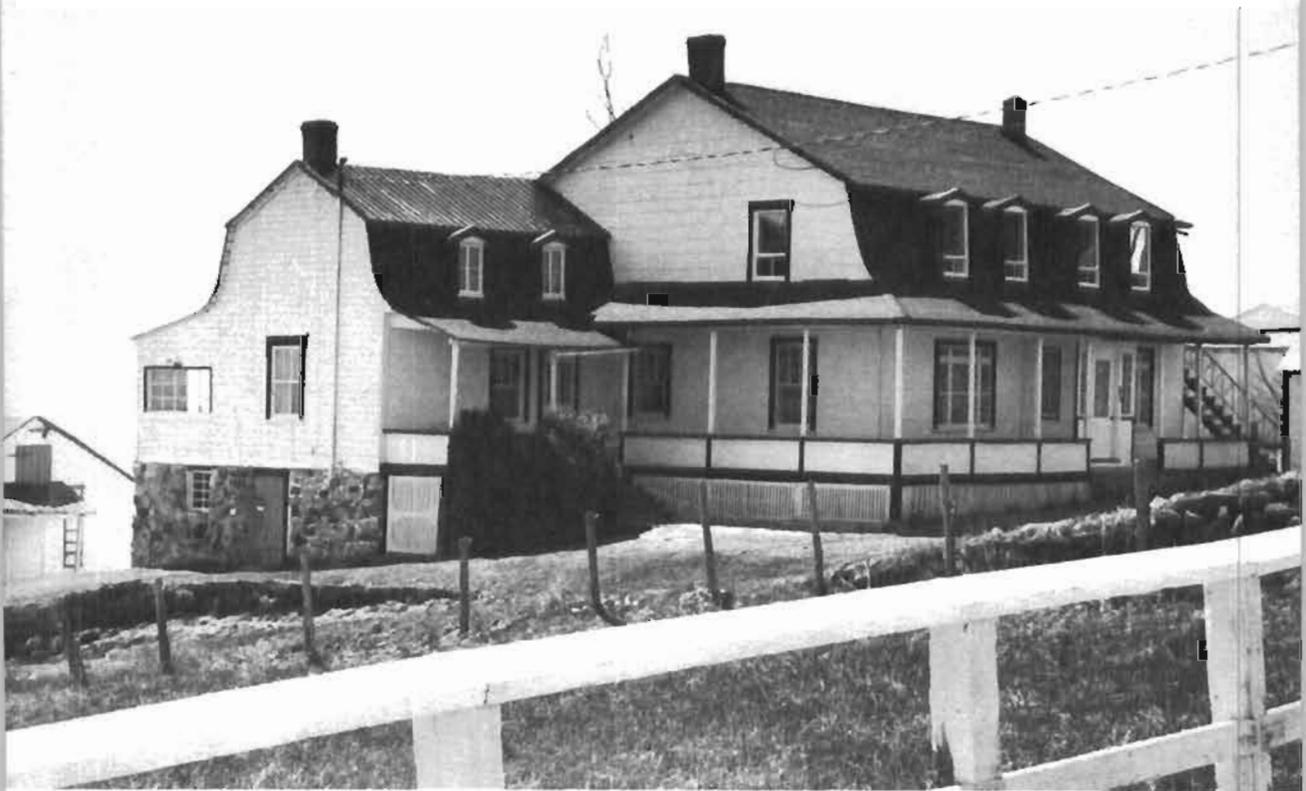
Le 29 mai 1923, M. Johnny Bhérier était nommé maire de la municipalité en remplacement de M. Joseph Duchesne, décédé.

Le 2 mars 1925, M. Ferdinand Guay remplaçait M. Johnny Bhérier au siège de maire; M. Bhérier avait démissionné.

Le 13 janvier 1927, M. Arthème Bélanger était élu maire de la municipalité pour remplacer M. Ferdinand Guay, dont le terme était expiré.

Le 15 janvier 1933, M. Ferdinand Guay était réélu maire en remplacement de M. Arthème

Cette maison appartenait au forgeron Ulric Lajoie



Bélanger, sortant de charge.

A une session spéciale, tenue le 24 février 1933, M. Pierre Duchesne était engagé secrétaire-trésorier pour la municipalité, en remplacement de M. Adélarde Dufour démissionnaire. A noter que M. Adélarde Dufour fut secrétaire-trésorier pendant une période de 17 ans.

En juillet 1935, M. Arthur Deschênes était élu maire, pour remplacer M. Ferdinand Guay.

Le 21 septembre 1935, M. Philippe Savard était nommé maire en remplacement de M. Arthur Deschênes alors démissionnaire.

Le 17 juillet 1941, M. Antonio Bhérier était élu maire pour remplacer M. Philippe Savard, sortant de charge.

Le 13 juin 1942, M. Lorenzo Savard était nommé secrétaire-trésorier en remplacement de M. Pierre Duchesne, démissionnaire.

Le 14 juillet 1943, M. Arthur Duchesne était élu maire en remplacement de M. Antonio Bhé-

rier, sortant de charge.

Le 6 juillet 1946, M. Rosario Lapointe remplaçait à la mairie, M. Arthur Duchesne, sortant.

Le 9 juillet 1947, M. Arthur Deschênes était élu maire pour remplacer M. Rosario Lapointe, sortant.

Le 16 juillet 1951, M. Arthur Deschênes, maire sortant était remplacé par M. Gabélus Bilodeau.

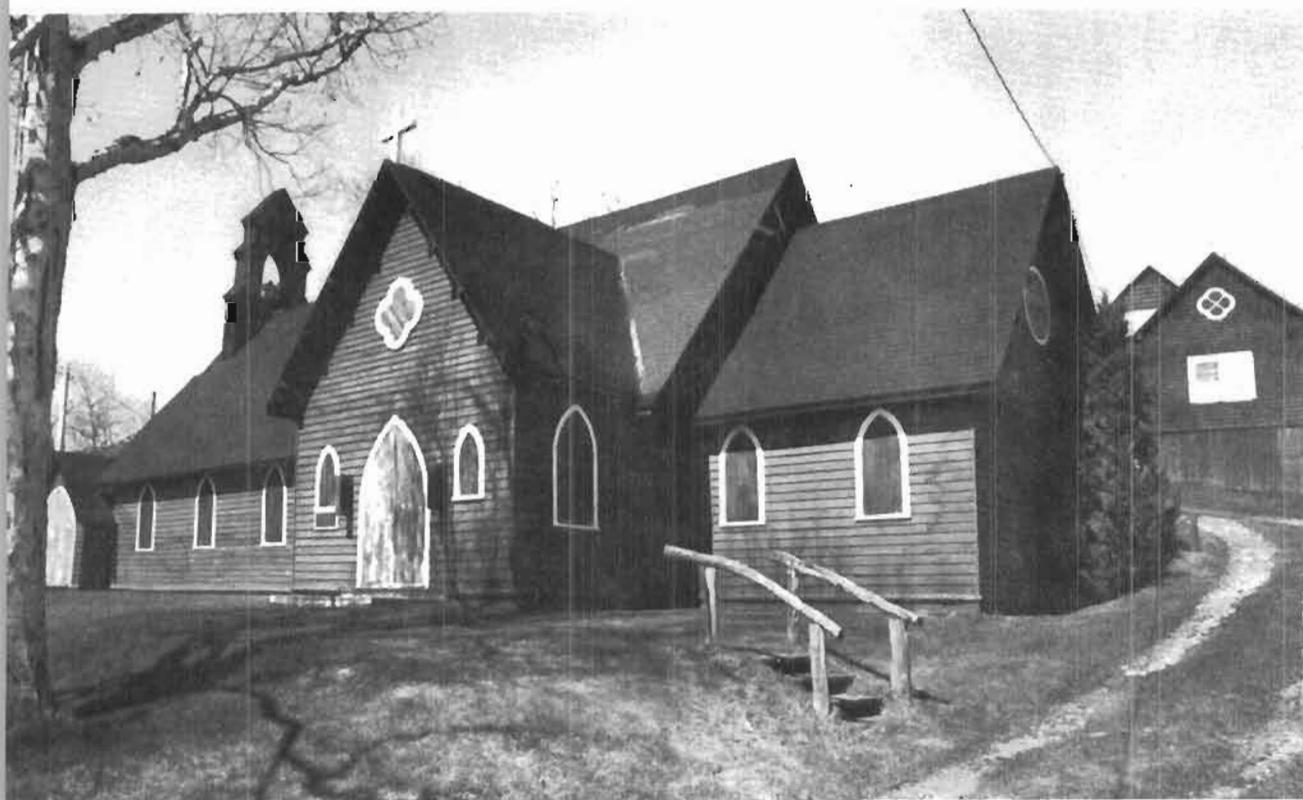
Le 14 octobre 1954, M. Joseph-Adémar Lapointe remplaçait M. Gabélus Bilodeau, démissionnaire.

Le 13 juillet 1955, M. Gabélus Bilodeau était réélu maire lors d'une élection contre M. Joseph-Adémar Lapointe, sortant.

Le 15 juillet 1957, M. Pierre Duchesne était élu maire lors d'une élection tenue contre M. Gabélus Bilodeau, maire sortant.

Le 28 février 1961, M. Arthur Deschênes était nommé maire par le Lieutenant-Gouverneur en remplacement de M. Pierre

Église St. Peter's on the Rocks



Duchêne, démissionnaire. A cette même date, trois conseillers avaient été nommés également par le Lieutenant-Gouverneur pour remplacer trois conseillers démissionnaires.

Le 2 octobre 1961, M. Edouard Tremblay était nommé secrétaire-trésorier pour remplacer M. Lorenzo Savard, démissionnaire.

Le 4 décembre 1961, M. Gabélus Bilodeau était de nouveau élu maire de la municipalité lors d'une élection tenue contre M. Arthur Deschênes.

Le 27 mai 1968, M. Edouard Tremblay donne sa démission comme secrétaire-trésorier et son remplaçant est M. Normand Dufour.

Le 3 mai 1971, M. Lucien Lapointe démissionnait du poste de maire qu'il occupait depuis le 15 juillet 1963. Il était remplacé par M. Jean-Paul Tremblay, élu lors d'une assemblée spéciale tenue le 10 mai 1971.

A la session régulière du 6 août 1973, M. Gérard Dufour était nommé maire pour rem-

placer M. Jean-Paul Tremblay, démissionnaire.

Le 6 juillet 1981, M. Raynald Tremblay remplaçait M. Normand Dufour comme secrétaire-trésorier.

M. Robert Lapointe remplace M. Raynald Tremblay, en 1984, comme secrétaire-trésorier. M. Robert Lapointe occupe cette fonction depuis ce temps.

En 1985, M. Bruno Simard était élu maire pour remplacer M. Gérard Dufour; il occupe toujours ce poste depuis.

La municipalité de Cap-à-l'Aigle fait partie, depuis plusieurs années, du comité CIDÉS, comité intermunicipal comprenant les municipalités de La Malbaie, Clermont, Rivière-Malbaie et Pointe-au-Pic. Cap-à-l'aigle fait également partie de la Commission Industrielle groupant les municipalités ci-haut mentionnées.¹¹

¹¹ Dufour, Normand. Documents municipaux. **Historique de la municipalité de Cap-à-l'Aigle.** Page 1 à 4. Le texte en est inspiré

Port de Refuge de Cap-à-l'Aigle





Église de Cap-à-l'Aigle

ROUTES ET MOYENS DE TRANSPORT

En ce qui a trait aux principales réalisations du conseil municipal, notre attention est portée plus spécifiquement sur le système routier et sur l'installation d'un réseau d'aqueduc et d'égout.

Anciennement les moyens de transport étaient très rudimentaires. On utilisait le cheval comme unique moyen de locomotion. Donc les calèches, les quattres roues, les traîneaux étaient chose courante. L'été offrait beaucoup de possibilités au niveau du déplacement par rapport à l'hiver, car en cette dernière saison quantité d'obstacles se présentaient.

Le chemin était de terre forte ou sablonneuse dépendant des endroits. L'hiver les chemins n'étaient pas entretenus mais plus tard on commençait à les baliser. Tout le monde fournissait un effort personnel. Tous se devaient de déblayer le devant de leur propriété.

En 1917, on nommait un responsable pour l'entretien des chemins. La municipalité demandait à des contracteurs de soumissionner.

Au cours des années trente, le chemin fut fait en «macadam» pour la première fois (note: nous ne pouvons avancer une preuve à cela. Mais l'on peut dire que le pavage s'est fait par petite distance allant de l'ouest vers l'est: cela nous apparaît évident).

Le 17 août 1933, un règlement fut accepté par le conseil municipal de Cap-à-l'Aigle pour la construction d'un trottoir sur le côté «sud» de la route (Chemin public) à partir de chez Jean-Baptiste Tremblay jusqu'à la route Ste-Mathilde¹².

De plus sa prolongation permettait aux gens de l'emprunter pour se rendre au quai. La construction de ce trottoir de bois devait se répartir sur deux ans.

En 1948 on optait en faveur d'une résolution concernant l'élargissement des chemins et le

¹² Ibid, page 4.

renouvellement de la couche bitumineuse, car on constatait que la route ne répondait plus aux normes de sécurité routière, vu son étroitesse.

En 1966 on construisit une nouvelle route à Mont-Murray. Il y eut quelques expropriations mais les gens apprécèrent beaucoup la politique du gouvernement. Bien sûr plusieurs furent en opposition avec ce projet mais aujourd'hui on est content de cette initiative. Le maire en ce temps était M. Lucien Lapointe. En 1969 on prolongea la route Mont-Murray vers l'ouest pour donner naissance au boulevard du Cap. Cette route est parallèle à l'ancienne mais passe plus haut, hors du village, dans les terres.

Dernièrement la municipalité de Cap-à-l'Aigle vient de se joindre aux municipalités de La Malbaie, Clermont, Rivière-Malbaie et Pointe-au-Pic pour former «la Commission Inter-Municipale d'urbanisation»¹³. Sept nouvelles rues ont été ouvertes depuis environ une dizaine d'années et le développement se fait d'une façon normale. Le choix des noms a été

effectué par tirage au sort, suite à une participation populaire. Aujourd'hui nous retrouvons les nouvelles rues: Du Progrès, Mac Donnell, des Cèdres, Bon Air, les Bateaux Blancs, Duchesne et la rue Fleury.

AQUEDUC ET EGOUT

Les villageois s'organisaient par leurs propres moyens pour se procurer de l'eau. Il y avait trois dalles à eau installées à travers Cap-à-l'Aigle; tout comme les écoles de rang, il y en avait une à l'ouest, une à l'est et une au milieu. Pour s'approvisionner à cette source on se servait d'un tonneau et d'un cheval. Les gens y venaient périodiquement. L'hiver on cassait la glace du ruisseau et l'on recueillait l'eau à l'aide du même système.

¹³ Dutoir, Normand. Documents municipaux Historique de la municipalité de Cap-à-l'Aigle. Page 4

Place l'Aiglon



D'autres possédaient des puits artésiens. Certaines familles dont celle de M. Antonio Bhé-
rer s'étaient aménagées des systèmes d'aqueduc très rudimentaires; les voisins avaient l'autorisation de s'en servir, moyennant une certaine somme. Mais ceux-ci ne pouvaient en jouir que durant la belle saison car l'hiver les conduits gelaient. A la même période, la municipalité acheta l'aqueduc de M. McGown datant de 1914, et à partir de ce moment (1920) les familles allant de chez M. Gérard Savard à la route MacDonnell en bénéficiaient.

En 1959, il y eut réagrandissement de l'aqueduc, les réparations furent finies vers 1960. Ceci faisait suite à un appel d'offre, des soumissions pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égoût qui parvenaient au bureau du secrétaire-trésorier pour être ouverte à une assemblée le même soir. Ce réseau comprenait toute la partie «ouest» de la municipalité, soit à partir de chez M. Michel Boulianne jusqu'au

couvent, propriété de la commission scolaire de Cap-à-l'Aigle (laquelle existait encore à cette période). Aujourd'hui le site est propriété de la municipalité de Cap-à-l'Aigle et connu sous le nom de «Place l'Aiglon». Le 20 octobre 1959, le dit contrat d'aqueduc était accordé à la firme J. M. G. Construction Inc. pour un montant de 160,000 dollars¹⁴.

Le 4 décembre 1973, un règlement d'emprunt était adopté par le conseil municipal pour continuer le réseau d'aqueduc et d'égoût jusqu'aux limites de la Municipalité allant vers l'est et pour desservir également une partie de la nouvelle route 138. A ce moment plus de 95% de la population était desservie par un réseau d'aqueduc et d'égoût¹⁵.

On dû acheter le lac de M. Antonio Bhé-
rer pour ces réalisations au montant de 7,500 dollars.

¹⁴ Ibid. page 4.

¹⁵ Ibid. page 4.

Ancienne carrière



ACTIVITÉS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Malgré la faible densité de population, le village offrait les services communautaires utiles voire même nécessaires. Il contribuait à limiter les déplacements, et donnait aux gens l'impression qu'ils faisaient partie d'une agglomération distincte des autres.

Au niveau des postes, Cap-à-l'Aigle a connu tout d'abord le télégraphe. C'était M. Onézime Duchesne qui recevait les messages et qui se chargeait de les transmettre à leur destinataire.

Il y eut ouverture de deux bureaux où on distribuait le courrier. Au village on connut trois postiers principaux, MM. Johnny Bergeron, Elie Desbiens et enfin Thomas Bouchard. Depuis, ces dernières années on retrouve désormais un service de livraison qui a remplacé les postiers d'autrefois.

Pendant qu'à Mount Murray M. Adélarde Dufour en fut le premier responsable. Au fil des ans, plusieurs changements s'effectuèrent à ce niveau: MM. Cyrias Dufour, Arthur Lapointe, Noreau et Edouard Dufour. Ce bureau de distribution est aujourd'hui fermé.

A sa fondation la caisse populaire de Cap-à-l'Aigle était tenu par M. Jean-Baptiste Desmeules (située chez M. Alphonse Turcotte). C'est le 6 avril 1937 que le tout débuta et ce, grâce à l'abbé Emile Turmel et à l'agronome Langevin. M. Arthur Desmeules en fut désigné président.

M. Desmeules tint la caisse un an et M. Henri Tremblay le remplaça. Celui-ci s'occupa de gérer la caisse populaire pendant 14 ans, soit de 1938 à 1952. Par la suite le Curé Joron en eut la responsabilité jusqu'en 1956. En cette même année, elle fut prise en main par Mme Jean-Paul Bergeron jusqu'en 1967, car elle dut démissionner bien malgré elle. Depuis, Madeleine Duchesne en est la gérante. En 1988, celle-ci sera remplacée par M. Richard Lavoie.

En 1956, la caisse avait pour actif \$34.000.;

en 1967, elle comptait plus de \$300.000. En 1987, lors de son cinquantenaire son actif s'élevait à \$6.590.413.26.

La décision d'instaurer une caisse populaire au Cap-à-l'Aigle fut prise lors d'une réunion à la Croix de chemin. Après la prière du soir, on tint une assemblée à ce sujet. Le Curé Imbeault de St-Fidèle en fut le principal instigateur.

L'éducation dans les petites municipalités était assurée par les écoles de rang. On en comptait quatre différentes à Cap-à-l'Aigle, avant la construction du couvent. D'après les renseignements qu'on a pu obtenir, la première fut celle où aujourd'hui habite M. Edouard Brisson.

La seconde (école de l'ouest) se trouvait tout près de la maison de M. Adjuitor Bhéner, remplaçant ainsi celle de M. Brisson qui avait été spécialement construite pour les besoins de la cause éducative vers la fin des années 1800.

Celle-ci favorisait les gens de la partie ouest, mais pour les gens de Mount Murray, le déplacement était loin d'être agréable, surtout en hiver. Dès lors, une décision fut prise: celle de fonder une autre école de rang à Mount Murray. La commission scolaire l'aménagea sur le terrain voisin d'Albert Lapointe. On distingue encore aujourd'hui l'emplacement de «l'école de l'est».

En dernier lieu on opta pour en établir une autre au centre du village, c'était «l'école du milieu». Elle fut bâtie non loin du rond point reliant la rue St-Raphaël au Boulevard du Cap.

L'enseignement était donné par un seul professeur qui faisait de la première à la septième année. Ensuite, les étudiants, s'ils désiraient continuer leurs études, devaient aller au collège de La Malbaie dirigé par les Frères Maristes. Mais, pour ce faire, il fallait obtenir un certificat de septième année: l'examen se tenait au

collège et la note de passage devait être 70% et plus. L'instruction donnée à La Malbaie était certes plus valable qu'ailleurs, c'est pourquoi les étudiants se rendaient poursuivre leurs études à cet endroit.

En 1959, malgré un désaccord de la population, on décidait de construire un couvent dans la municipalité afin de centraliser l'enseignement. C'est le Dr Leclerc, alors ministre de la santé, qui en fut l'instigateur. Il donna le contrat à M. Robert Deschênes. A ce moment-là, M. René Dufour était président de la commission scolaire. Trois commissaires aussitôt démissionnèrent, fort mécontents de la décision. Les gens rouspétaient parce qu'ils avaient peur d'avoir une dette énorme sur le dos. Ils avaient surtout peur de nuire au projet de l'aqueduc. Sa construction devait commencer sous peu. C'est le 3 novembre que le contrat fut donné. Le coût était de \$64,000., mais 90% du projet fut financé par le gouvernement provincial.

L'éducation était assurée par trois soeurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Québec et elles habitaient au couvent. Les cours se donnaient de la première à la septième année. En 1965, on cessa d'y donner l'enseignement primaire. On y dispensa alors des cours classiques qui cessèrent vers 1970-1971.

Aujourd'hui, le couvent est changé du tout au tout. Il a été acquis par le Conseil municipal en 1974. Il est une source de revenus pour eux; car ils y louent des bureaux. On y retrouve: la télévision communautaire TVC-VM, la caisse populaire, le bureau municipal, une bibliothèque et une salle paroissiale. Maintenant, quand on parle du couvent, on parle de Place l'Aiglon.

C'était à l'église de La Malbaie que les gens allaient se recueillir le dimanche. Mais la coutume voulait que pour ces paroisses où l'église n'était pas présente, on installe des «croix de chemin». On s'y rendait pour prier et demander des faveurs, principalement pour les récoltes, la bonne santé de la famille, etc. Justement, à l'une de ces réunions, M. Ferdinand Guay proposa la construction d'une croix lumineuse. Elle fut érigée dans un but bien précis: la population se sentait prise entre deux feux, l'église anglicane et l'église presbytérienne dont nous

discuterons un peu plus loin. La croix serait sur le versant nord du terrain appartenant à M. Henri Tremblay. De là, on voyait Pointe-au-Pic; le paysage était fort beau. Ce fut M. Henri Dufour qui se chargea de poser les lumières.

Pour l'inauguration on invita bon nombre de touristes. C'est bien sûr la population qui défrayait le coût de cette installation, en versant à une caisse réservée spécialement pour cette communauté.

L'apparition du boulevard du Cap entraîna la disparition de cet endroit traditionnellement considéré comme lieu de recueillement et de prières. En effet, on déplaça la croix et on la disposa où déjà, une croix de chemin avait été placée, peu distante de l'église anglicane.

L'incendie qui dévasta l'église de La Malbaie en 1949 fit naître chez les gens, le désir d'édifier une église dans le village. La demande fut déposée et le diocèse de Chicoutimi (dont nous faisons partie avant d'appartenir au diocèse de Québec) accepta. Monseigneur Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, érigea canoniquement la paroisse St-Raphaël de Cap-à-l'Aigle le 30 septembre 1949. C'est l'abbé Paul Joron, vicaire à Clermont, qui en fut nommé curé-fondateur le 25 janvier 1950. Les premières messes furent célébrées le 7 février 1950 à l'école no 3 en attendant que l'église soit prête. M. Paul Duchesnes fut alors nommé marguillier en charge, M. Philippe Dufour deuxième marguillier et M. Jean-Baptiste Lajoie troisième marguillier, le 26 février 1950.

Monseigneur Melançon permit de procéder à la construction d'une église dans la paroisse le 7 juin 1951. Le choix du terrain fut difficile semble-t-il, car trois emplacements furent proposés successivement. Le jour de l'érection canonique, Mgr Melançon avait décidé de l'ériger sur le terrain de M. P.-A. Bergeron. Le curé Joron lui, arriva avec une autorisation d'acheter le terrain de M. Albert Duchesnes pour y construire l'église. Trois ou quatre mois après cet achat, il y eut un nouveau décret de l'évêque Melançon qui là, décidait d'ériger l'église à l'emplacement actuel. Il fallut pour ce faire, transporter la maison de M. Arthur Duchesnes (aujourd'hui propriété de M. Aristide Morin). De plus on achetait le chalet d'été de M. John Pitt, personnage assez connu pour

ses voyages effectués en moto à la Terre de Baffin, pour en faire le presbytère. Beaucoup de travaux furent exécutés pour rénover et rendre habitable cette demeure.

Donc, la construction de l'église débute en octobre 1951, sous la direction de M. Gérard Savard; l'architecte est M. Lucien Parent. La première messe dans l'église est célébrée le 25 décembre 1951. Monseigneur N.A. Labrie, évêque du golfe St-Laurent, bénit l'église et les orgues le 29 juin 1952. Monseigneur Charles-Omer Garant, évêque de Québec, bénit les cloches le 24 août 1952.

Le 9 janvier 1956, suite à une tempête, le clocher céda sous la force du vent et c'est en 1957 qu'il fut reconstruit par M. Arthur Deschênes.

Le premier mariage célébré fut celui de M. Charles Bhérier et de Mlle Cécile Bélanger, en 1952. Le premier baptême fut celui de M. André Mercier et la première sépulture fut celle de M. Thomas Tremblay, de Ste-Mathilde.

Les curés de la paroisse ont été:

Paul Joron	1950-1956
Lorenzo Fortier	1956-1962
Fernand de Varennes	1962-1968
Raymond Roberge	1969-1977 ¹⁸
Fernando Bourassa	1977-1982
Jean-Marie Chamberland	1982

Les vicaires suivants y exercèrent aussi leur apostolat:

Marc-André Lachance	1982-1984
Raymond Roberge	1984-1986
Rosaire Leblanc	1985-

L'été, plusieurs résidents anglais venaient avec leur famille passer la saison chaude à Cap-à-l'Aigle. L'office leur manquait énormément. Le Révérend M. M. Fothergill de l'église St-Pierre de Québec passa un été à Cap-à-l'Aigle et se trouva désolé de voir que le dimanche n'était pas célébré. Un bon dimanche, il invita tous les visiteurs à venir assister à l'office, dans sa maison d'été, une ancienne forge...

Plus tard, le révérend Fothergill se mit en frais de rénover la grange de Mrs Vannovis de Québec qui avait pris feu, pour en faire une petite église. Il y eut cotisation de tous les

paroissiens pour l'aménager. Pour écouter la messe, on s'assoit sur un grand banc en madrier, on y chantait même des hymnes. Le révérend Fothergill jouait de l'orgue, un orgue payé par la congrégation. La propriété leur fut donnée quelques années plus tard en cadeau par Mrs Griffiths, à qui elle appartenait.

On a toujours fait des rénovations pour la rendre plus confortable. En 1922, on décidait de bâtir enfin une véritable église. Un comité se chargea de trouver des fonds pour le financement de cette construction. En septembre de la même année, le révérend L.M. Williams et Lord Bishop de Québec venaient consacrer l'église. Mrs Cabot et Mr Robb présentaient en main propre, la pétition pour la consécration. Mr. Charles Warren en fut l'architecte.

Après la mort du révérend Fothergill en 1887, le révérend F. B. Allnatt vint le remplacer. Il fut pendant trente-trois ans au service de cette petite Eglise et c'est en son honneur que St-Peters-on-the-Rocks fut érigée.

En 1922, le révérend D. G. Vial prit la place du révérend Allnatt.

En 1934 il fut remplacé par le révérend Canon Ek. Moffatt. Celui-ci cessa en 1951 de donner l'office et ce fut le révérend Elton Scott qui lui succéda en 1960. Depuis d'autres encore se sont succédés jusqu'en 1977.

L'office y est donné tout l'été, de la fin juin jusqu'à août. Quinze à vingt familles s'y réunissent tous les dimanches. Chaque année il y a rencontres, assemblées pour l'élection de marguilliers ou afin de discuter des besoins de la communauté.

Devant l'église s'érige un magnifique monument en mémoire de tous ceux de la congrégation qui ont participé à la guerre 1914-1918. De plus, dans l'église on retrouve les plaques de ceux qui y ont perdu la vie. Ceci grâce à la générosité de Mr A. H. Campbell.

Mr Robb a donné à la communauté un magnifique vitrail qui représente nos jolies fleurs sauvages. Mrs Cabot a joué un grand rôle pour cette église et c'est pourquoi on y retrouve une plaque à son nom; elle fit plusieurs dons.

Deux livres relatant l'histoire de cette chapelle anglicane ont été écrits. Le premier en 1950 par Mrs Maud M. Pope, et un autre en 1972 par Miss Esther W. Kerry¹⁸.

¹⁸ Roberge, Raymond. Programme-souvenir des fêtes du vingt-cinquième anniversaire de fondation de la paroisse St-Raphaël de Cap-à-l'Aigle.

Auparavant à Cap-à-l'Aigle une église presbytérienne existait. Elle se situait en face de la propriété de M. René Dufour. Elle fut construite en 1889 et en 1962 on la démolit pour faire place à la nouvelle route. Un autre facteur qui a influencé cette décision est que, durant les dernières années, elle n'était presque plus fréquentée. Mais en sa mémoire, à l'église anglicane, une plaque nous la rappelle, elle et son fondateur Mr A.B. Mackay.

DISTRACTIONS DU TEMPS

L'église représentait une dette assez considérable pour les habitants, et bien qu'ils aient reçus \$50,000. de subvention, ils se devaient de trouver un moyen pour combler le déficit. C'est le curé Fortier qui eut l'idée de faire un bazar. C'est en 1957 que ce projet fut réalisé. Tout d'abord il y eut la formation d'un comité s'occupant de la structuration et beaucoup de gens travaillant bénévolement, rendirent la chose possible et en firent un succès. Le premier terrain où cette activité se déroula fut celui de M. Albert Duchesnes. Il y eut conception de kiosques où l'on retrouvait des choses artisanales telles de courtepoinces, des tricots etc. De plus, il y avait danse, tirage d'automobile, bingo. Tout ceci permit à la communauté de retirer quantité d'argent pour ainsi renflouer la caisse de la Fabrique.

On répéta la chose deux années encore, soit en 1958 et en l'année 1960. Les succès furent moins retentissants mais tout de même les résultats se révélèrent satisfaisants.

Ce qui était le plus intéressant dans tout cela, c'était l'attribution d'une automobile. Elle fut gagnée la première fois par M. John Dufour. C'est justement pour cela qu'on dû interrompre la continuité des bazars, puisque plusieurs municipalités, elles aussi, demandaient droit de tirage. Le gouvernement vint à les défendre.

Bien d'autres activités prirent forme dans la municipalité, telle qu'une association sportive comprenant environ trente personnes. Elle naquit durant les années 1930. Leur but était

d'essayer de divertir les gens du village. Le lieu de rencontre était une maison appartenant à M. Philippe Duchesnes, située au bord de la route du quai. On y jouait des pièces de théâtre; les comédiens venaient de la place. Il ne s'agissait pas de créations collectives, mais bien de pièces écrites auparavant et joués un peu partout en province. M. Adjutor Bhérier en était le metteur en scène. Les décors et les costumes étaient confectionnés par ceux qui étaient habiles dans ces domaines. Comme aujourd'hui, il y avait un système d'éclairage rudimentaire vu les faibles moyens de l'association, mais tout de même il y résidait beaucoup d'ingéniosité.

Une année on présenta un spectacle de marionnettes. M. Alfred Deschênes en fut le concepteur. Etant donné la qualité des pièces et le jeu excellent des comédiens, il y eut représentation à l'extérieur du village.

De même des conférences étaient données au public, la population s'en trouvait ravie. Et certains soirs des soirées de danse avaient lieu. Deux courts de tennis se rajoutèrent pour le loisir des touristes. L'association sportive se débrouillait réellement très bien, mais l'avènement des jeux de «petuches» fit décliner toute l'affaire.

Il y eut un divertissement que la population apprécia vivement. Le rond de course qui fit son apparition au début des années 1900.

A l'origine, il était la propriété d'une compagnie formée du Dr Lapointe, du notaire Boulianne, de M. Johnny Bhérier et de quelques autres. Il fut sujet à de nombreuses transactions, pour être vendu en dernier lieu à M. Cabot.

La principale attraction était les courses de chevaux et c'est en grand nombre qu'on se rendait sur le terrain le dimanche. Le prix d'entrée était alors de \$0.50. Les principaux compétiteurs affluaient de l'extérieur, soit de Rivière-du-Loup, du Saguenay, de Québec et quelques coureurs venaient du village même.

Pour accommoder les spectateurs on mettait à leur disposition une estrade qui avait une capacité totale de 500 personnes. On pouvait également se procurer des rafraîchissements car un petit restaurant était tenu sur place.

Pour rehausser la popularité du spectacle une innovation sans pareille fut apportée: il y aurait

²⁸ Kerry, Esther W. *What the Records Tell Us 1872-1972 Church of St-Peters-on-the-Rock*. Montréal, 1972.

dorénavant des courses d'automobiles. Le prix d'entrée augmenta à \$2.00. C'est la location de terrain qui permettait la compétition.

Comme dans toutes courses d'automobiles, il survint des accidents. Nous pouvons relater le fait suivant: la perte d'une roue entraîna un dérapement, mais ce qui est à noter c'est que la roue, qui s'était détachée, en bondissant aurait pu blesser un spectateur. Au début des années 1960 les activités de cette piste de course cessèrent définitivement. Ce qui amena la disparition de cette activité fut l'avènement d'une piste à Clermont.

Il est une période de l'année, durant le milieu du carême, où les gens s'affublent d'un déguisement et visitent chaque maison en essayant de se faire connaître. C'était la coutume du temps de la mi-carême. C'était une source de plaisir pour les villageois, car les costumes, les masques étaient caractéristiques de l'originalité, l'humour et la simplicité de l'apparat.

Une autre coutume, commune à tous les villages, voulait qu'une fois l'automne arrivé il y ait rassemblement de voisins, et qu'à ce moment on tue les animaux qui serviraient à nourrir en viande les familles. Plus souvent qu'autrement cet évènement annuel se terminait par une beuverie. Ensuite au son du violoneux les danses commençaient.

Vu que durant la période estivale les gens s'occupaient à recevoir les touristes et à travailler avec acharnement sur la terre, ils avaient peu de temps à consacrer aux loisirs. Cependant l'hiver, le village s'animait, un grand nombre de soirées s'organisaient où les hôtes étaient différents à chaque occasion.

Le tout commençait par une bonne partie de cartes. L'intérêt au jeu était haussé par l'attribution de prix de présence. Au salon on se rassemblait pour chanter, le violoneux se faisait entendre, on enlevait les prélaris et place était faite à la danse. Vers les minuit, la maîtresse de maison servait un copieux goûter: patés à la viande, sandwich, tartes, petits gâteaux... Chacun mangeait ce qu'il voulait. Après s'être régalé, on remerciait la charmante hôtesse et on se souhaitait le bonsoir.

Afin de créer un lien d'amitié entre touristes et villageois, on organisa à un moment donné des dîners champêtres. On dégustait la nourriture qu'on avait, pour la circonstance, personnellement préparée. On prononçait des discours. De toute part des rires joyeux se faisaient entendre.

Ces rires ne sont plus que l'écho du passé. Ils ne reviennent qu'à nos moments de rêverie et emprisonnent uniquement notre esprit, qui heureusement se souvient...

«Le Champlain», la traverse Rivière-Ouelle



ACTIVITÉ FLUVIALE

L'importance qu'on accorde au quai est justifiable par le fait qu'il fut la première réalisation notable dans le village. Et ce nous le devons à l'initiative du gouvernement fédéral.

On procéda au début de la construction d'une jetée dont l'assemblage fut fait à partir de paliers de bois. Pour en arriver à une plateforme de 160 par 25 pieds de façade extérieure, 17 pieds de profondeur à marée basse. Le coût de cette première approche atteint 2946 dollars.

L'année suivante on aménage un entrepôt et une salle d'attente. En 1883-1884 on plaçait des gardes-fous pour la sécurité des gens.

En 1897-1898 on décida d'augmenter la superficie de la jetée sur le versant est: une extension de 50 par 40 par 42 de haut. Elle atteignait maintenant 160 pieds avec 85 pieds de surface d'amarrage au bout. 4754 dollars furent utilisés pour en défrayer le coût.

Au début des années 1900, on élargit la partie intérieure de la jetée par 13 et 66 pieds de longueur ainsi que par 16 pieds de hauteur. Un nouvel hangar de 58 pieds par 23 pieds fut bâti et à l'autre extrémité on plaça la salle d'attente qui mesurait 10 par 18 pieds.

Cette installation comprenait également la reconstruction du débarcadère qui devient alors ajustable. L'élévation et l'abaissement sont assurés par un système manuel, un treuil. Tout ceci se rajoutait aux travaux effectués lors du prolongement du quai en 1898. Toute la surface du quai fut refaite en 1906. De plus des retouches furent exécutées sur les constructions principales.

C'est en 1914-1915 que le quai prit la forme qu'il a actuellement. On l'agrandit à 153-33-38 de haut. Les procédures suivies pour en arriver à ce résultat sont celles-ci: premièrement on s'occupa de créer une stabilité aux futures cages ainsi qu'à fournir un fond solide en coulant du ciment auquel on avait donné la forme

de blocs. Deuxièmement, l'opération du montage de cages se réalisait sur la grève, du côté est du quai. Troisièmement une fois les cages montées, on les transportait à marée haute à l'aide d'un remorqueur. La quatrième étape comportait deux opérations; l'emplissage qui a pour effet de faire descendre la cage sur la fondation même. Ensuite il s'agissait de les fixer les unes aux autres.

En 1936-1937 des anneaux d'amarrage furent placés sur les rochers près du quai, pour les larges vaisseaux. Et en 1938 il y a implantation de 7 pieux d'amarrage.

En entretien, construction et réparation on a dû déboursier la somme de \$89,727. Ce montant couvre les années 1881 à 1944¹⁹.

Il y eut un laps de temps où aucune modifications majeures ne furent entreprises. Nous nous rapportons en l'année 1965 durant laquelle on fit la réfection d'une série de cages et l'on mit en branle un projet qui voulait que l'on érige une rallonge à la façade nord-est qui servirait, lors d'intempéries, à protéger les petits navires et du même coup elle faciliterait l'accostage de tous les bateaux à assez fort tonnage. Le coût de cette installation s'éleva à plus de \$60,000.

Suite à l'hiver 1974-1975 qui fut très dur au point de vue marée et glace, une partie de la façade avant fut emportée. Les réparations ne s'effectuèrent pas immédiatement ce qui provoqua l'affaissement de la couche bitumineuse du quai. Et occasionna pour les nombreux pêcheurs un danger des plus apparents. On installa un garde-fou sur le quai en guise d'interdiction et ce durant une période de deux ans.

Suite à un dilemme contractuel c'est la com-

¹⁹ Documents de département de Public works of Canada. Cap-à-l'Aigle. County of Charlevoix-Saguenay, Québec. History and cost of wharf construction, repairs and improvements. Page 1 à 5. Le texte en est inspiré

pagnie Simon Thivierge de St-Aimé-des-Lacs du comté de Charlevoix qui se voyait octroyer le contrat pour un montant de 360,000 dollars. Dans ce contrat était inclus l'érection de nouvelles cages, la pose d'un revêtement bitumineux et enfin la restauration de nouveaux blocs de tête.

La belle saison emportait avec elle les gros bateaux blancs de la Canada Steamship's Lines. Entraînant dans leurs sillons, la promesse de réjouissances pour la population du village. C'était presque une tradition pour eux de se regrouper sur le quai afin de voir accoster ces grands navires. Les villageois se montraient empressés d'accueillir cette foule de vacanciers, qui amenait un certain renouveau dans le Cap-à-l'Aigle.

Ces «voitures d'eau» faisaient la navette entre Québec et le Saguenay tout en abordant les petits ports qu'ils remontaient sur leurs routes.

Soudainement vers les débuts des années trente, l'avènement de nouveaux moyens de transports certes plus économiques fit que les gens délaissèrent progressivement la voie fluviale au profit de la voie terrestre. Ces beaux bateaux ne feraient désormais plus escale à notre petit port. C'est en 1965 que la compagnie CSL décida d'interrompre définitivement toutes liaisons avec la région de Charlevoix et ce au grand désappointement de la population. Comme toutes bonnes choses ont une fin, la non rentabilité n'aidant point, cette ligne ne pouvait faire autrement que disparaître.

Si nous revenons un peu en arrière avant la commercialisation des trains et des automobiles, il existait une autre liaison maritime qui elle, liait la rive Sud à la rive Nord. Elle avait son port d'attache à Rivière-Ouelle et desservait les installations portuaires de St-Irénée, Pointe-au-Pic, La Malbaie ainsi que Cap-à-l'Aigle.

La traverse de Rivière-Ouelle acheminait de plus le courrier de nos bonnes gens.

Un peu avant que la seconde grande guerre ne sème terreur et destruction des navires Allemands vinrent à Cap-à-l'Aigle remplir leurs cales de tremble «plemé». La capacité de ces vaisseaux étaient de 1500 cordes par voyage; spécifions qu'ils revenaient s'approvisionner de 2 à 3 fois par année. Et cette pratique eut des répercussions à l'intérieur même du comté. Le fleuve St-Laurent devint de plus en plus achalandé. En effet les goélettes voyageaient continuellement sur son lit. Elles accostaient au quai pour ensuite repartir chargées de bois procurer par la cie d'Auteuil qui l'achetait de nos cultivateurs, en partie. Encore une fois la route entraîna le déclin du transport par goélette. Aujourd'hui il n'en subsiste plus aucune.

Durant les longues journées ensoleillées, plutôt que de rester à la maison, on descendait pique-niquer sur la plage. Tout d'abord possession des seigneurs, aujourd'hui elle appartient au gouvernement fédéral. A l'époque on devait acheter son droit de grève.

Source de repos et de tranquillité, cet endroit privilégié était bondé de visiteurs qui empruntaient les nombreux sentiers pour y descendre. C'est avec entrain qu'on s'adonnait à la baignade, au canotage, à la promenade, et qu'on aspirait cet air salin si bienfaisant pour la santé. C'est peut-être la raison pour laquelle quelques familles possédaient un petit chalet non loin du rivage, qui sont tous disparus depuis le temps.

Pour l'entreposage des canots, on aménagea des genres de petits hangars. Cette activité perdit sa popularité au fil des années, c'est sans doute pourquoi il ne subsiste plus qu'un seul de ces abris.

On reste surpris d'apprendre que des fourneaux à chaux étaient placés sur les bords de la grève. Des amoncellements de pierres nous certifient leur emplacement exact.

ENTREPRISES PRIVÉES D'AUJOURD'HUI

Cap-à-l'Aigle s'est développé peu à peu et plusieurs entreprises sont venues s'y installer. Une des premières à être fondée, soit en 1943, fut la boucherie de M. Philippe Dufour. Il y avait 3 personnes qui y travaillaient, soit les fils de M. Dufour: Adolphe et Noël et M. Dufour lui-même. En ce temps, la livraison se faisait à l'aide de chevaux mais on s'est équipé de voitures. Leur production provenait en majorité de leur propre élevage: boeufs, porcs, agneaux et volailles. La livraison se limitait à l'époque, aux villageois. Le marché s'est ouvert et a pris de l'ampleur, dans plusieurs localités.

LES CABINES

Avec le déclin des maisons de pension, une nouvelle forme de location s'inséra. M. Paul Desmeules bâtit en 1950, une cabine qu'il louait à des vacanciers. Il vint à augmenter le nombre de ses cabines et son entreprise porte le nom de «Cabines Frais-Air».

En face de ces mêmes cabines se trouve les «Cabines Bellevue»; M. David Lapointe en est le propriétaire. C'est une entreprise familiale; deux de ses enfants et son épouse s'occupent avec lui de la bonne marche des cabines. Il a une superficie de terrain de 3 acres (2,508m²). En descendant vers le fleuve, on retrouve un chalet splendide avec toutes les commodités souhaitées. Dans les cabines de M. Lapointe, la vaisselle est fournie et la literie. Il offre aussi un service de buanderie pour ceux qui ont un séjour prolongé.

AUTOS CAP-A-L'AIGLE

M. Marcel Simard était ouvrier pour la propriété Cabot. Il trouvait que Cap-à-l'Aigle était un site merveilleux. Il se décida d'acheter le terrain de M. Arthur Desmeules. C'est en 1956 que ce fit cet achat; et la même année, sa sta-

tion service opérait. On y vendait les produits Texaco. En 1960, il devient distributeur des automobiles Volkswagen et il doit agrandir son établissement. Pendant 11 ans, il garde cette entreprise. En 1971, il s'occupe de la vente de voitures de la compagnie Toyota et il délaisse Volkswagen. Il installe un poste d'essence sur le boulevard du Cap et il dessert les produits Imperial Oil.

M. Simard emploie 6 personnes dont 3 mécaniciens, 2 débosseleurs et un commis aux pièces. Il fait la réparation de toutes voitures importées: Volvo, Porsche... Auto Cap-à-l'Aigle se spécialise dans la petite voiture. Il tient habituellement 20 voitures neuves sur place. La commande se fait presque à tous les mois, selon les besoins.

Actuellement, les propriétaires sont MM. Jacques Bouchard et André Tremblay.

IRVING

En raison de la proximité et de la disponibilité du quai, la compagnie Irving s'implanta à Cap-à-l'Aigle. Les installations comprenant: bureau, flotte composée de 11 camions, camion-remorque avec citerne, 4 réservoirs d'une capacité de 2,250,000 gallons, furent terminées au mois de novembre 1960. Le nombre d'employés a augmenté au fur et à mesure que la compagnie prenait de l'expansion.

La clientèle de la compagnie desservie par camions se compose comme suit: propriétaires de maisons privées, contracteurs, industriels, collèges, fabriques, commissions scolaires, salle de cinéma. Irving accapare à elle seule 60% du marché dans ce secteur. Le territoire envisagé s'étend de Saint-Tite-des-Caps jusqu'à Sacré-Coeur.

Sur l'étendue de ce territoire, la compagnie possède environ une vingtaine de postes de dis-

tribution qui se divisent ainsi:

- Bars à essence
- Postes de distribution ordinaires
- Postes de distribution avec garage
- Postes de distribution avec garage et restaurant

En plus, la compagnie offre un service de réparation et d'installation de système de chauffage.

LA POULETTE GRISE

Des vastes terrains de Cap-à-l'Aigle furent achetés de monsieur Honoré Bhérier. En 1967, débuta la construction des 5 premiers poulaillers. C'est en 1976 qu'on y fit rebâtir un autre. Près des poulaillers, on y voit la bâtisse du couvoir. La construction du sixième poulailler se réalisa quand celui situé chez monsieur Antonio Bhérier, passa au feu en 1975.

On retrouve 7500 poules et plus par poulailler. Il y a un coq pour 10 poules. Par semaine, 99,000 poussins sont éclos. Ces poulaillers furent construits par Joseph-Aimé Tremblay, entrepreneur. Le couvoir a coûté \$100,000. dollars, la machinerie \$150,000. dollars. On estime à \$500,000. dollars le prix global de ces bâtisses. Il y a quelques années, on a modernisé l'équipement et refait les planchers. Treize personnes sont employées à cette entreprise. On retrouve 7 employés au couvoir et un employé par poulailler. Les poulaillers doivent être nettoyés une fois par année. La Poulette Grise existe depuis plus de cinquante ans.

CJFP-CKRT-TV

Pour ces stations, les locaux se situent dans le sous-sol de la demeure du gérant, monsieur Philippe Tremblay. Deux personnes y travaillent, le gérant et le nouvelliste, monsieur Gervais Desbiens. Les reportages sont reliés suivant le nombre d'événements. Les émissions sont acheminées directement au poste de Rivière-du-Loup. Ce poste était dans l'obligation, selon les normes gouvernementales, d'installer un poste dans chaque comté où ses émissions sont perçues. Les sources de revenus sont basées essentiellement sur les commanditaires. La zone de transmission s'étend au tout Charlevoix.

GÉRARD DUFOUR

Contracteur depuis 1952, monsieur Gérard Dufour travaille à travers tout Charlevoix-est. Il se spécialise dans la construction résidentielle, commerciale et industrielle.

ÉLECTRICITÉ CAP-À-L'AIGLE

Elle a débuté ses activités en 1972 et ce sous l'initiative de monsieur Henri Lapointe. Monsieur Jean-Pierre Lapointe en est actuellement le propriétaire. Ses clients se retrouvent dans Charlevoix. L'entreprise se spécialise dans l'installation de type résidentiel, commercial et industriel.

L'AUBERGE DES PEUPLIERS

L'ancienne maison de pension de monsieur Ferdinand Guay et de monsieur Henri Tremblay s'est transformée en une charmante auberge des plus réputée de Charlevoix. Le propriétaire en est aujourd'hui monsieur Ferdinand Tremblay, fils de monsieur Henri Tremblay. Depuis 15 ans, l'auberge existe et sa renommée n'est plus à faire.

Cette auberge est d'un décor purement québécois. Son mobilier est l'oeuvre de bien des artisans de la région. C'est avec un goût certain que tout cela est agencé: ce merveilleux buffet dans la salle à manger, cette porcelaine très ancienne, ces rideaux en catalogne, ces tables en bois naturel en font une auberge particulière, très personnalisée. On s'y sent bien, on y est chez soi. Le bar-salon est, lui aussi, un lieu de détente, le foyer le rend même romantique; les amoureux s'y donnent rendez-vous. Monsieur Tremblay permet avec plaisir à tous les artistes d'exposer leurs pièces, surtout aux gens de sa localité.

La cuisine-maison est renommée; on s'en lèche les doigts; on s'empiffre et on a hâte d'y revenir. Le pâté de foie gras en fait rêver plusieurs; sa viande toujours tendre régale et le dessert termine fort agréablement le repas.

La salle à manger peut accueillir 50 personnes; on y sert 75 repas. Sept chambres sont à louer; cette auberge ne ferme qu'un mois par année, en octobre. La clientèle est diversifiée, mais ce sont surtout les canadiens-français qui



Auberge des Peupliers

Auberge La Pinsonnière



sont accueillis en cette chaude maison de campagne entourée de peupliers.

MENUISERIE J.C. TREMBLAY

Elle existe depuis 10 ans et le propriétaire, monsieur Jean-Claude Tremblay y ravaille avec son fils. Il y fabrique notamment: armoires, meubles, boiseries, portes, etc...

PORTES ET FENÊTRES LOUIS SAVARD

Monsieur Savard a fondé cette entreprise en 1980. Il y travaille en plus de 2 employés. Il fait partie de la compagnie R. Laflamme et Frères.

AUBERGE LA PINSONNIÈRE

L'un des rares hôtels à être situé au bord du fleuve. Il prend naissance au mois d'août 1978 et son fondateur est monsieur Jean Authier.

Voyons un peu l'histoire de cette charmante auberge. En 1953, monsieur Louis Gravel, président d'une importante banque au Canada, achète un terrain de 5 acres (4018m²) d'un certain monsieur Oscar Drouin. La demeure de ce dernier avait brûlée en 1944. Monsieur Gravel fait bâtir un splendide manoir pour sa famille. Après plusieurs transactions, Monsieur Authier se porte acquéreur du manoir. Il décide de transformer le manoir en auberge.

Aujourd'hui, l'auberge La Pinsonnière est classée parmi les meilleures au monde. Cinq lys pour son confort, l'accueil, etc... et quatre fourchettes pour la restauration (présentation, service). Ces prix sont décernés par le Minis-

tère du tourisme. De plus, le Club Automobile (CAA) lui a décerné quatre diamants pour son service, l'accueil et pour le confort.

L'auberge fait partie de la chaîne Relais et Châteaux du Québec. Pour être membre de cette chaîne, il faut avoir les cinq critères d'éligibilité qui sont: la courtoisie, le calme, le caractère, le confort et la cuisine. Ceci pour assurer une ambiance distincte et un égard particulier au mieux être des visiteurs.

La Pinsonnière a l'une des plus belle caves à vin (7000 bouteilles). La plupart des chambres et appartements ont une vue sur le fleuve et certains ont un foyer et un lit à baldaquin.

Pour le plaisir des hôtes, l'auberge a une magnifique piscine intérieure; sur le terrain même, les propriétaires ont aménagée un sentier écologique. On y retrouve aussi un court de tennis et une architecture paysagée hors du commun.

En hiver, l'auberge emploie de 21 à 23 personnes; en été, le personnel peut aller jusqu'à 45.

TVC-VM

La télévision communautaire Vents et Marées est en opération depuis 1975. Elle se veut un instrument essentiel pour le développement de la région. La production régionale y occupe une place importante. Son fonctionnement est assuré par de la permanence et par le travail de bénévoles. Ses locaux sont situés à Place l'Aiglon.

BOUCHERIE GUY DUFOUR

Cette entreprise se spécialise dans la vente de viande de toute sorte. La clientèle se retrouve dans la région de Charlevoix-est.

EN CE QUI A TRAIT AU SPORT

Si on fait état des activités sportives des villageois, on peut se rendre compte que ceux-ci, dans les premiers temps, mettaient le sport de côté; et encore aujourd'hui, leur mentalité le condamne. Négative, pourquoi? Parce que, pour eux, cela ne représentait qu'une perte de temps. Les gens accordaient tous leurs moments à travailler.

L'apparition des patinoires s'est tout de même produite vers les années '40. Des équipes de hockey se sont formées et l'on allait à l'extérieur disputer des matchs.

Avec une saison hivernale assez longue, la majorité de la population s'adonna à la pratique du ski. Les skis fabriqués par eux-mêmes, duraient plusieurs années. Les randonnées en groupe étaient fréquentes; et l'on se rendait parfois jusqu'à La Malbaie.

Comme tout bon campagnard, la chasse et la pêche ne se trouvaient pas oubliées. Le lièvre, la perdrix, l'éperlan, la truite de ruisseau tentaient irrésistiblement nos bons vieux «bougres».

Avec une attitude plus positive, l'évolution sportive n'a cessé de s'accroître dans notre village. En 1972, la formation d'un comité de loisirs se décida; maintenant, depuis 13 ans, les loisirs sont supervisés par la municipalité.

Un club de balle-molle est conçu; la pétanque a fait son apparition ainsi que le ballon-balai. La pétanque fit parler d'elle dans tout Charlevoix-est et c'est pourquoi nous tenons à en faire l'historique. Ce sport fut l'un des plus pratiqué à Cap-à-l'Aigle ces dernières années. Ce sont les professeurs du couvent Notre-Dame qui donnèrent l'idée aux gens de s'acheter des boules et de pratiquer eux-aussi ce sport. Ainsi en 1971 on se rend sur le terrain des loisirs et la première cédule est faite. L'année suivante, on enregistre environ 80 membres et cela va en augmentant chaque année. On en fait même

une section junior en 1974. Aujourd'hui, on compte environ 70 membres pour le club adulte et approximativement 40 membres pour la section junior.

Un comité de pétanque est créé et il fait sa propre publicité, tout en s'occupant de financement. Plusieurs tournois sont organisés chaque été et les prix gagnés sont en argent. Beaucoup de gens de l'extérieur viennent à cette occasion se mesurer aux joueurs de pétanque de la région.

Avec un certain nombre de bateaux dans la région, on décide de former un club de yacht. Le village de Cap-à-l'Aigle était l'endroit tout désigné pour une telle organisation. L'idée fut soumise par M. Henri Lapointe et chacun fut enthousiasmé du projet. Avec l'aide de subventions du gouvernement provincial le tout fut réalisable. Du plus les gens devaient fournir une cotisation de \$25. pour être membre. Il y avait également des soirées et, pour promouvoir l'intérêt de la population, on faisait l'attribution de prix. Aujourd'hui, dans le club de yacht, il y a deux sortes de membres. Il y a les membres actifs et les membres sociaux.

Les membres actifs faisant partie de la MRC de Charlevoix donnent \$1,000. qui peut être réparti sur 5 ans. Au début, ils donnaient ce montant pour aider à payer la dette de \$100,000., maintenant, ils donnent cette somme pour défrayer le coût des entretiens et réparations de la marina. Cette carte de membre actif au coût de \$1,000. donne droit de vote et d'être dans la direction de la marina, si le membre le désire. Aussi cette somme donne le privilège de mettre son bateau dans la marina. Et finalement, les membres actifs doivent déboursier une somme annuelle de \$275. pour avoir droit à un ponton (pont flottant). Si un membre possède un bateau d'une longueur supérieur à 26 pieds, il lui est demandé un montant de \$6. le pied

en plus. Pour ceux qui ne font pas partie de la MRC de Charlevoix, la différence est qu'au lieu de payer \$1,000., ils doivent déboursier un montant de \$1,500. qui lui, peut être échelonné sur 3 ans.

En ce qui concerne les membres sociaux, ils déboursent \$30., ceci leur donne droit d'aller aux soirées et autres fêtes, de même que d'avoir accès au passage sur la marina.

Le choix d'un responsable pour le bon fonctionnement se porta sur M. Henri Lapointe. Les présidents furent MM Roger Morin, Arthur Deschênes et Lucien Lapointe. Pour des raisons de santé, M. Lapointe démissionna. Celui qui le remplace maintenant est M. Honoré Lapointe. Il occupe ce poste de commodore depuis maintenant 2 ans et demi. Le bureau du club de yacht se situe sur le quai même. Pour ce qui est du nombre de bateaux qui viennent dans la marina durant la belle saison, il varie chaque année. Pour donner un exemple, en 1987 on comptait une trentaine de bateaux qui avaient loué un ponton pour toute la saison.

Qui à Cap-à-l'Aigle ne connaît pas Magella Tremblay? Quand il est question de sport, plus précisément de cyclisme, on pense à lui. A l'âge de 15 ans il a commencé à participer aux petites compétitions à Québec et à 17 ans, il se mesurait aux professionnels. Il a été médaillé d'argent au championnat canadien et il fut choisi comme seul québécois représentant l'équipe canadienne aux Jeux du Commonwealth en 1970. Il avait alors 20 ans.

Il a concourru en Europe, a fait le tour de la France, est allé en Suisse, en Tchécoslovaquie, en Angleterre et a même rencontré la reine. Aujourd'hui il ne fait plus de compétition.

Il a remporté quantité de trophées, de médailles d'or et d'argent. Il a de plus une «brique» de papier faite de découpures de journaux et de photos, d'articles et cela pour lui, c'est tous ses plus beaux souvenirs.

TOI DONT JE ME SOUVIENS

*Reposant sur le siège du temps
Regardant ce qu'ils ont laissé
Ceux qui sont nos grands-parents
Sont peut-être découragés*

*Assis sur charrue, crachant dans leurs mains
Se battant contre la nature
Pour pouvoir à force de sueur et de travail, amener du pain
Et ce en pensant uniquement à leur progéniture*

*Leur vie n'était pas facile
Partir l'hiver pour aller bûcher
Quitter leurs foyers, leurs familles
Pour revenir au printemps, fatigués, harrassés, usés*

*Ces hommes étaient tous faits sur la même couture
Labourer du matin jusqu'à la nuit
Semer de clôtures à clôtures
Pour récolter un jour l'oubli*

*Ils ont trouvé leur existence acharnée
Mais combien en valait-elle la peine?
Peut-être qu'en nos coeurs ils ont trouvé un foyer
Ou leur chemin coule-t-il dans nos veines?*

*Mais que reste-il de ces combattants?
Rien que des pensées et souvenirs
Eux qui face aux ans ont été les gagnants
Dans ce livre pourront-ils revivre?*

Ce témoignage est une prière au passé, car ceux qui nous ont précédés nous ont enseignés comment faire pour parvenir à une meilleure existence. Nous nous devons de ne pas oublier ce qu'ils ont donné de leur vie.

CONCLUSION

Les recherches que nous avons effectuées sur le Cap-à-l'Aigle visaient à faire un travail exhaustif, mais il va de soi qu'un tel ouvrage comporte des lacunes. Pourquoi? Parce que nombre de contraintes surviennent et sont provoquées soit par l'argent, le temps, les outils de travail et l'inexpérience qui vient s'ajouter à tout cela.

Néanmoins nous avons essayé d'englober le plus d'aspects possible. Bien sûr il vous semblera parfois qu'on pousse à l'extrême certains détails qui apparaissent anodins. Il ne faut pas se le cacher les événements marquants dans Cap-à-l'Aigle sont choses assez rare. La paroisse n'est tout de même agée que de 39 ans.

On n'accorde qu'une importance limitée au petit village mais il est fort intéressant d'en étudier l'évolution et de prendre contact avec ces gens dont tout le savoir est basé sur l'expérience de la vie. Leur accueil chaleureux, leur empressement à répondre, cette visite avec eux dans le passé n'ont pu que nous assurer de l'attachement qu'il témoigne à leur village.

Nous espérons avoir réussi à vous amener au temps glorieux de jadis.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES CONSULTÉS

GOLDSMITH-CARTER, G. **Voiliers de tous les temps**. Librairie Larousse 17, rue de Montparnasse, Paris, 1970. page 26.

FAUTEUX, Joseph-Noël. **Essai sur l'industrie au Canada sous le régime français**. Volume 2, Québec. Imprimé par L.S.-A., Proulx, imprimeur du roi 1927.

FRENETTE, F.-X. Eug. **Notes historiques sur la paroisse de St-Etienne de La Malbaie**. Chicoutimi, 1952. Pages 14 à 24.

GAUTHIER, Raymond. **Les manoirs du Québec**. Montréal, éditions Fides, 1975. Page 144.

GIGUERE, Georges-Emile. **Les voyages de Champlain**. Oeuvres de Champlain, Tome 1, édition du jour, Montréal. Page 293.

KERRY, Esther W. **What the Records Tell Us. 1872-1972**, Church of St-Peter-on-the-Rock. Montréal, 1972.

LE MOINE, Roger. **La Malbaie: Esquisse historique**. La Malbaie, 1972.

LYZOTTE, Louis-Philippe. **La vieille Rivière-du-Loup ses vieilles gens ses vieilles choses (1673-1916)**.

DOCUMENTS DIVERS

BRISSON, Lucille. **Historique de la pétanque**.

Documents de département of public works of Canada Cap-à-l'Aigle. **Country of Charlevoix-Saguenay, Québec. History and cost of wharf construction, repairs and improvements**. Page 1 à 5.

DUFOUR, Normand. Documents municipaux. **Historique de la municipalité de Cap-à-l'Aigle**.

GERARD, Eloi Fr. **La famille Bhérier son origine**. Action catholique, 21 mai 1941.

Ministère de l'industrie et du commerce du Québec. **Inventaire des ressources naturelles et industrielles**. Page 62a à 67a.

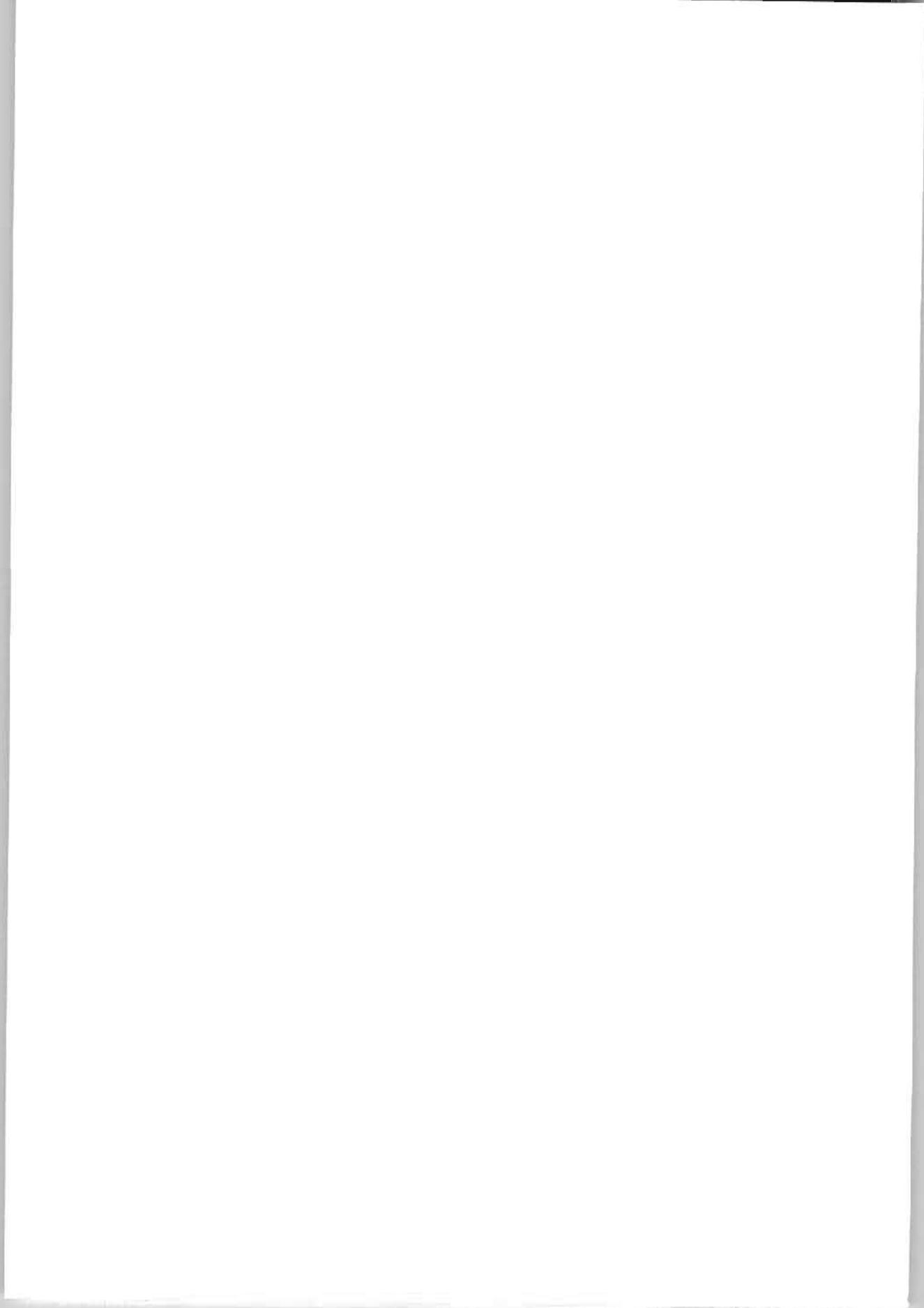
Ministère des travaux publics. Extrait d'un rapport daté du 24 septembre 1974.

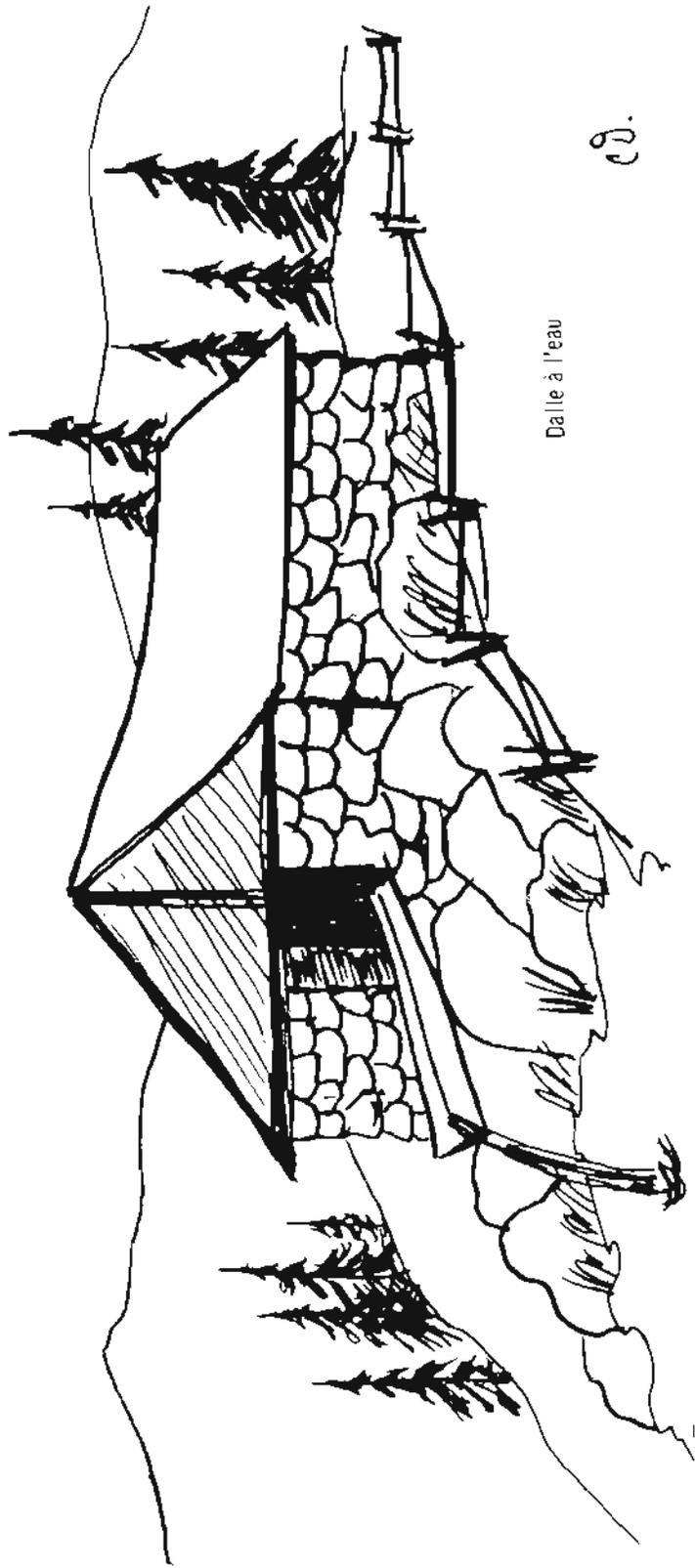
ROBERGE, Raymond. **Programme-souvenir des fêtes du vingt-cinquième anniversaire de fondation de la paroisse St-Raphaël de Cap-à-l'Aigle**.

RONDOT, Jean. **Canadian Journal of Earth Sciences**. Volume 9, septembre 1972. Published by the National Research Council of Canada. Pages 1194-1195.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Chapitre 1	
Situation et origine.....	7
La seigneurie Mount Murray.....	9
Chapitre 2	
Vieilleries et ancienneté.....	11
Chapitre 3	
Mode de vie des villageois.....	15
Petites entreprises d'antan.....	18
Chapitre 4	
En ce qui regarde la municipalité.....	23
Routes et moyens de transport.....	26
Aqueduc et égout.....	27
Chapitre 5	
Activités et services communautaires.....	29
Distractions du temps.....	32
Chapitre 6	
Activité fluviale.....	34
Chapitre 7	
Entreprises privées d'aujourd'hui.....	36
Chapitre 8	
En ce qui a trait au sport.....	40
Toi dont je me souviens.....	42
Conclusion	43
Bibliographie	44





Dalle à l'eau

ed.

5. 10